Synergies Tunisie n° 6 - 2023 p. 17-67

GERFLINT
ISSN 2105-1054
ISSN en ligne 2257- 8390

L'analyse prédicative : éléments méthodologiques

Salah Mejri
Université Sorbonne Paris Nord, France / Université de la Manouba, Tunisie
ssalah.mejri@gmail.com
https://orcid.org/0000-0003-0094-6181
Imen Mizouri
Université Sorbonne Paris Nord, France / Université de Sfax, Tunisie
mizourimen@yahoo.com
https://orcid.org/0000-0003-0076-4978

Reçu le 01-12-2023 / Évalué le 14-12-2023 / Accepté le 24-12-2023

Résumé

Il s'agit de partir des trois trilogies du langage que sont les trois fonctions primaires, les trois articulations du langage et les trois espaces langagiers et leurs présupposés théoriques pour proposer une nouvelle méthode d'analyse linguistique des textes. Différente des analyses courantes (littéraires, textuelles, stylistiques, du discours, etc.), tout en étant complémentaire, elle recourt à la notion du prédicat comme unité ultime de signification. Croisant prédication grammaticale et lexicale, une telle méthode permet de dégager entre autres les paires suivantes couplant les unités de contenu aux unités d'expression : relation prédicative élémentaire (micro-récit) / phrase, attracteur prédicatif/empan textuel, récit global/texte fini. Le tout est illustré par l'analyse de cinq textes de configurations différentes proposant des tests de nature expérimentale pour vérifier la justesse de l'analyse.

Mots-clés : analyse prédicative, attracteur prédicatif, empan textuel, (micro-)récit, fonctions primaires

Predicative analysis: methodological elements

Abstract

It involves starting from the three trilogies of language which are the three primary functions, the three articulations of language and the three language spaces and their theoretical presuppositions to propose a new method of linguistic analysis of texts. Different from current analyzes (literary, textual, stylistic, discourse, etc.), while being complementary, it uses the notion of the predicate as the ultimate unit of meaning. Combining grammatical and lexical predication, such a method makes it possible to identify, among others, the following pairs coupling the units of content to the units of expression: elementary predicative relationship (micro-narrative) / sentence, predicative attractor/textual span, global narrative/finished text. Everything is illustrated

by the analysis of five texts of different configurations offering tests of an experimental nature to verify the accuracy of the analysis.

Keywords: predicative analysis, predicative attractor, textual span, (micro-) story, primary functions

Introduction[1]

Notre objectif est de montrer en quoi consiste l'analyse prédicative d'un texte. Il ne s'agit pas d'effectuer la moindre comparaison avec les autres types d'analyse textuelle, parce que la nature de cette analyse s'inscrit dans un cadre théorique bien spécifique, celui des universaux linguistiques que sont le prédicat, ses arguments et le cadre de la modalisation dans lequel se réalise la relation prédicative. Comme cette approche est intégrative, nous empruntons les éléments pertinents pour notre analyse à toutes sortes d'approches. Deux points sont présentés : les éléments théoriques et méthodologiques renvoyant à la conception générale du langage et de la langue retenus pour justifier cette analyse et des illustrations portant sur cinq textes différents.

1. Éléments théoriques et méthodologiques

Cinq éléments seront retenus : les trois fonctions primaires, la triple articulation du langage, les unités constitutives de l'énoncé, la double structuration prédicative des énoncés et le récit comme cadre structurant du contenu prédicatif.

1.1. Les trois fonctions primaires

À la base de toute cognition, l'établissement d'une relation entre entités. C'est à partir de cette relation qu'émerge le sens. Cela se traduit sous la forme suivante :

Entité ↔ RELATION ↔ Entité.

Il s'agit d'opérations courantes nous permettant d'appréhender le monde d'une manière intuitive, selon une logique naturelle qui fait que si l'on constate que « le sol est mouillé » (entité$_1$), et que par ailleurs « il a plu » (entité$_2$), l'on en déduit une relation causale (Relation). Cette relation correspond à la définition que nous donnons au prédicat : c'est une fonction qui détermine la valeur des variables auxquelles elle s'applique : f(x). Si f est le *prédicat*, x représente les *arguments* régis par ce prédicat. Il s'ensuit que cette fonction, traduite en termes de prédicat et d'argument pour être appliquée au langage, donne lieu à la formule suivante : Prédicat (arguments), ou P ($_A$). Nous considérons que toute production langagière est réductible à cette relation prédicative de base. La taille des énoncés est le résultat de l'application récursive de

ce schéma, moyennant les spécificités des règles de chaque langue. Une telle relation ne peut se concevoir sans un autre type de relation, celle qui s'établit entre le locuteur qui élabore le contenu prédicatif, c'est-à-dire son point de vue, et la relation P ($_A$). C'est pourquoi nous considérons que toute relation prédicative est nécessairement modalisée, c'est-à-dire inscrite dans la subjectivité de son énonciateur, qui prend en charge sa valeur de vérité, en lui attribuant une valeur positive (vrai), négative (faux) ou à la fois positive et négative (plus ou moins vrai ou faux). Cela signifie que ce second prédicat sert en réalité de cadre pour la prédication de base : M (P_A). Dit autrement, tout énoncé comporte un ensemble de relations prédicatives inscrites dans l'univers de croyance de son énonciateur (Martin, 1987, 1992 et 2021).

Comme on le constate, tout est relationnel, c'est-à-dire prédicatif, qu'il s'agisse des relations de base ou de la relation modalisatrice. Comme le sens émerge à la faveur des relations établies entre les entités, nous essaierons de montrer comment ce qu'on appelle *sens* est en réalité un contenu prédicatif, qu'il soit réalisé sous forme de prédicats ou d'arguments. C'est la raison pour laquelle les relations prédicatives, en dehors de la modalisation qui rattache les énoncés à la référence du réel par le biais des univers de croyance, finissent par devenir de simples tautologies : les prédicats acquièrent leur sens par le biais des interactions avec les arguments qui saturent leurs positions, et les arguments tirent leur signification de l'ensemble des prédicats auxquels ils sont associés. On aura ainsi, à un grand niveau d'abstraction, un prédicat avec l'ensemble des positions qu'il crée :

position$_1$ — prédicat *manger* — position$_2$ (position$_3$, position$_4$)

Chaque position, si elle n'est pas facultative, est saturée par un argument qui fait partie des paradigmes lexicaux imposés par le prédicat *manger*, qui exige qu'il y ait en position$_1$ un être vivant auquel le prédicat *manger* pourrait être appliqué, et en position$_2$ un argument qui renvoie à tout ce qui est de nature à être comestible par cet être vivant. Partant de là, l'on pourrait générer automatiquement l'ensemble des énoncés possibles avec ce prédicat, moyennant évidemment l'ensemble des actualisateurs propres à la langue concernée (personne, mode, temps, aspect, nombre, genre) pour en assurer la bonne formation. Cela revient à dire par exemple que l'ensemble des arguments susceptibles de saturer la position$_2$ comporte dans leur signification le prédicat *manger*.

De ce qui précède découle la conclusion suivante : le prédicat est la première des trois fonctions primaires. Son rôle principal, en dehors de la cognition en tant que processus émanant des structures neurobiologiques dont les humains sont dotés[2], est de créer des positions saturables par des arguments. En toute logique, l'argument arrive en second lieu : un argument ne pourrait pas exister sans l'existence des positions, qu'il

sature, encore moins sans la présence du prédicat. L'indissociabilité entre position et argument ne doit jamais conduire à confondre les deux concepts : la position fait partie d'une manière intrinsèque et inhérente de la structure de la relation prédicative : il n'y a pas de prédicat en l'absence de positions véhiculées par ce prédicat[3]. L'argument est toute entité, en l'occurrence une entité lexicale quand il s'agit d'une langue, qui satisfasse aux exigences de congruence que le prédicat impose. On vient de voir que la *première fonction de l'argument* est de *saturer les positions créées par les prédicats auxquels il est associé*. Qu'en est-il de sa seconde fonction ?

La seconde fonction consiste à intérioriser l'ensemble des prédicats qui entrent dans sa congruence, c'est-à-dire avec lesquels il s'associe. Il les encapsule en quelque sorte pour qu'ils soient réactualisables en cas de besoin lors de la formation d'un énoncé. De tels prédicats sont associés aux arguments constituant ainsi ce que l'on pourrait considérer comme leur signification propre, que le dictionnaire réalise sous forme de définitions. Ainsi tout argument se transforme-t-il en un siège où logent les prédicats virtuels accumulés à travers son usage lors des pratiques langagières. Ainsi le mot *siège* comporte-t-il les deux prédicats suivants : « le *siège* est un *endroit*, quelqu'un ou quelque chose s'y établit. » Le *Grand Robert* en donne la définition suivante : « Endroit où quelqu'un ou quelque chose s'établit ». D'où le lexicographe a-t-il tiré cette définition ? Tout simplement des associations syntagmatiques dans lesquelles figure le mot *siège*, comme dans *le siège d'un empire*.

Le phénomène polysémique n'est en fin de compte que le fruit des extensions des emplois du même mot à d'autres paradigmes. Si l'on ajoute dans l'usage un nouveau prédicat où l'on précise que le premier argument du prédicat *s'établir* est une *autorité*, le nouveau sens devient : « lieu où se trouve la résidence d'une autorité », comme l'indiquent des syntagmes comme le *siège d'un évêché*, *d'un diocèse*, *d'un tribunal*, etc. Plus l'usage fixe de nouveaux prédicats en les intégrant dans les emplois de cet argument, plus sa polysémie s'enrichit. Les emplois dits métaphoriques, métonymiques, synecdochiques, etc. relèvent du même processus.

Si la première fonction primaire, le prédicat, est une émanation du système bio-neurologique de l'être humain, indépendamment du moule langagier dans lequel il prend forme (la parole orale, l'écrit, les gestes, etc.), l'argument est l'invention humaine symbolique la plus géniale qui a doté l'espèce d'une puissance sémiotique des plus efficaces. L'argument assure donc deux fonctions principales : il sature les positions créées par le prédicat et encapsule l'ensemble des prédicats virtuels auxquels il s'associe régulièrement en en faisant son contenu prédicatif (ou sa / ses signification (s)). Ces deux piliers que sont le prédicat et l'argument tels que nous venons de les présenter constituent la structure de base dont dépendent les différentes configurations des énoncés. Mais cette structure n'est pas réductible à la simple présence, si essentielle,

de ces deux éléments, elle comporte, comme on l'aura compris, l'ensemble des connexions établies entre chaque prédicat et ses arguments, c'est-à-dire l'ensemble des relations hiérarchiques entre les constituants. Il s'agit là de l'émergence du phénomène syntaxique, l'ensemble des contraintes de l'assemblage des éléments constitutifs de l'énoncé. Comme les mots véhiculant le prédicat et ses arguments sont nécessairement enchaînés, leur combinaison ne se fait pas arbitrairement ou de manière chaotique. Elle obéit à des régularités assurant deux fonctions : la bonne formation de l'énoncé et une signification autre que lexicale. La bonne formation garantit la bonne interprétation de l'énoncé, parce qu'elle offre aux interlocuteurs des assemblages congruents, obéissant à des règles partagées, normées. Quant au contenu sémantique de la syntaxe, il se dégage des multiples éléments impliqués dans le schéma argumental du prédicat, c'est-à-dire le nombre de positions, leur ordre, les différentes connexions entre toutes les contraintes de la congruence imposée par la combinatoire : se profilent derrière un prédicat comme *blesser* au moins trois positions (1, 2 et 3), lesquelles sont ordonnées séquentiellement (l'ordre est donc significatif) par rapport au prédicat. Cet ordre correspond à ce qu'on appelle couramment des rôles, qui sont différents des fonctions syntaxiques, comme AGENT, PATIENT, INSTRUMENT. Ce qui constitue un micro-récit, où se déroule un drame[4] dans lequel on signifie qu'un agent a blessé un patient au moyen d'un instrument utilisé à cet effet. Il ne reste, pour produire tous les énoncés possibles avec ce prédicat que le choix lexical des éléments saturant ces positions prêtes à les accueillir. Ainsi pourrait-on avoir trois strates de plus en plus (ou de moins en moins) abstraites selon l'orientation choisie.

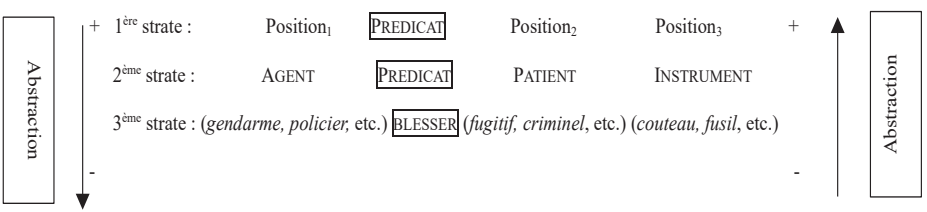

Toutes ces opérations s'effectuent à l'intérieur du système langagier, indépendamment de l'univers sémiotique. N'oublions pas que les signes sont signes de quelque chose d'autre et que la présence du signe suffit à rendre la chose présente. Pour assurer la médiation entre ce virtuel langagier et la réalisation effective d'un énoncé comme *Le gendarme a blessé le fugitif avec son arme*, l'intervention de l'instance productrice de cet énoncé est fondamentale[5] : la catégorie de la personne, c'est-à-dire le *je* de l'énonciateur, dont l'existence même implique celle d'autres éléments de nature ontologique participant à sa propre existence : l'espace et le temps. Donc la catégorie de la personne (le *je*) se construit, en tant qu'instance d'énonciation

par rapport à la personne de l'interlocution, un *tu* qui se profile derrière le *je*. Pour sortir l'interlocution du tête à tête entre le *je* et le *tu* (le locuteur et l'interlocuteur) qui les enferme dans l'*ici* (le lieu de l'énonciation) et le *maintenant* de l'échange langagier, s'élabore par opposition à la catégorie de la personne (*je* / *tu*) celle de la non personne, c'est-à-dire tout ce qui ne relève pas ontologiquement de la catégorie de la personne (ce qui n'est pas doté du pouvoir de dire *je* : les entités concrètes ou abstraites), ou celle de la personne absente de l'interlocution (*lui* / *il*, *elle*) ; la première catégorie étant dérivée de la seconde[6]. Se profilent tout naturellement derrière la catégorie de la personne celles de genre et de nombre, deux catégories bien ancrées ontologiquement, même si pour les non personnes, l'attribution du genre, et parfois du nombre[7] demeure arbitraire ou culturellement motivée.

Tout ce que nous venons d'énumérer dans le paragraphe précédent relève de la troisième fonction primaire, celle de la modalisation, qui sert de cadre dans lequel s'inscrit la relation prédicative avec son schéma d'arguments et par le biais de laquelle s'effectue le passage de la virtualité de la langue à l'actualisation de la production langagière telle qu'elle est considérée dans un énoncé effectif. Cette troisième fonction primaire est en réalité elle-même un prédicat qui, même inscrit en langue - puisqu'on dispose de signes propres à la modalisation, établit une relation entre le prédicat de base et l'entité non linguistique - celle qui manipule les signes linguistiques et leur syntaxe spécifique -, c'est-à-dire la personne qui produit l'énoncé[8]. Ce type de prédicat crée un pont entre la production langagière, faite de signes actualisés, et l'extralinguistique, même si cette part de l'extralinguistique est inscrite elle-même en langue. On aura ainsi le schéma suivant :

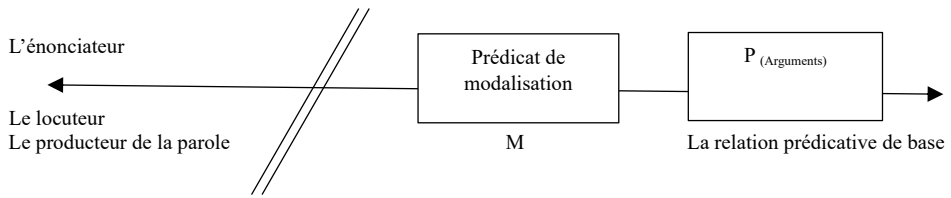

Ce qui revient à dire que le schéma M (P_A) renferme en réalité une double prédication, celle de M et celle de la prédication de base : derrière toute prédication de base figure une modalisation, même si elle est parfois non marquée ; en réalité, elle est toujours là.

Comme on vient de le montrer, le système langagier, indépendamment des modalités de son expression, est structuré dans son ensemble par le mécanisme de la relation en tant qu'opération cognitive favorisant l'émergence du sens, partagé par les humains et plusieurs espèces animales (Rondal, 2000 et 2019), qui s'établit à un premier niveau entre plusieurs entités. Cette relation prédicative de base vient saturer, à une seconde

étape, la deuxième position d'une relation prédicative, hiérarchiquement supérieure, celle de la modalisation, dont la double fonction consiste à inscrire le schéma prédicatif de base dans l'univers de croyance de celui qui produit l'énoncé et à assurer le passage du virtuel langagier à l'actuel de la production langagière effective. Comme on le constate, cette double stratification comporte à chaque niveau les éléments complexes qui gouvernent le sens final de tout énoncé.

Il reste à expliquer comment les humains ont élaboré les systèmes symboliques (sémiotiques) que sont les langues dans leur diversité.

1.2. Les outils sémiotiques mobilisés pour élaborer le système symbolique de la langue

Là aussi, nous verrons que cette dimension peut prendre un aspect trilogique. Nous savons depuis longtemps que la langue est doublement articulée (*cf.* entre autres André Martinet, 1966). Cette double articulation assure au système linguistique une très grande économie permettant d'obtenir à partir d'un petit nombre de phonèmes plusieurs dizaines de milliers de morphèmes, unités minimales dotées d'un sens. En plus de cette économie générale, il faut rappeler qu'elle est à l'origine de l'arbitraire du signe linguistique : l'absence de motivation fournit au système des possibilités infinies de signes arbitraires qui libèrent le système des limites de l'imitation onomatopéique. Nous ne développons pas davantage ce point (*cf.* la littérature abondante sur la question). Ce qui nous intéresse ici, c'est la pertinence d'une telle analyse si elle est limitée seulement à deux articulations (indépendamment de l'orientation de l'analyse : du morphème au phonème, ou du phonème au morphème). Si l'on part de la petite unité linguistique, le phonème, l'on obtient une unité dotée de sens, le morphème. La question qui se pose alors concerne la pertinence et les fonctions assignées à chacun des niveaux de l'analyse linguistique.

On suppose que la communication chez les hominidés comme les Australopithèques afarensis, ainsi que l'imaginent Pierre Pelot et Yves Coppens (*Le rêve de Lucy*, Seuil, 1990) à propos de Lucy, « est constituée d'un mélange de signes gestuels, mimiques fasciales, cris, grondements, hurlements et sifflements entre les deux » (Rondal 2019 : 91). L'*homo sapiens sapiens* se distingue par deux caractéristiques acquises par l'évolution qui lui ont permis d'accéder au langage tel que nous le connaissons :

- Les conditions anatomiques lui permettant d'avoir une très grande richesse de vocalisation et un grand pouvoir de variations, à l'origine de l'extrême richesse des sons que l'humain est en mesure de réaliser. L'on sait maintenant qu'en rapport avec la bipédie, il y a eu un abaissement du larynx qui a joué un rôle décisif dans l'émergence de la parole : « […] Seul le larynx en position basse dans la gorge

chez *Homo sapiens sapiens* a permis l'établissement d'un ample espace supralyngé capable de fournir une caisse de résonance largement modifiable et donc l'éventail des sons de la parole humaine moderne. » (Rondal, *op. cit.* : 95) Les animaux qui en sont dépourvus n'ont pas accès à une parole semblable à celle des humains ;

- Un développement asymétrique des deux hémisphères du cerveau au profit de l'hémisphère gauche où les aires propres au langage (aire de Broca et aire de Wernicke) connaissent à travers l'évolution une croissance très importante, qu'on ne rencontre pas chez d'autres hominidés (en tout cas, pas avec la même importance, telle que le montrent les circonvolutions dans les crânes découverts des différentes autres espèces ou sous espèces : *Homo abilis, Homo rudolfensis, Homo erectus, Homo sapiens archaïque,* etc.)[9] ;

Doté de ces capacités à la fois anatomiques et bio-neurologiques, l'humain a acquis le moyen d'enrichir son répertoire phonétique, probablement dans le cadre de productions syllabiques. Si l'on tient compte de la dimension génétique (avec les gènes langagiers chez les humains : FOXP2 et CNTNAP2) et de l'apprentissage dans le cadre des groupes humains dont la taille va grandissant avec, entre autres, une meilleure organisation où la communication langagière joue un rôle fondamental, des systèmes phonologiques se sont stabilisés petit à petit pour favoriser des oppositions pertinentes sur le plan sémantique.

Pertinence phonologique et pertinence sémantique sont intimement liées : l'une est au service de l'autre. Mais vue sous l'angle du système linguistique dans sa globalité, chacune des deux articulations assure une fonction distincte :

- Le niveau phonologique prend en charge ce que l'on pourrait appeler l'identité phonologique de la langue, c'est à travers les différents types de sons (phonèmes), leur mode d'agencement, les spécificités syllabiques qui en découlent, l'accent, la courbe mélodique, le rythme, etc., que l'on distingue une langue d'une autre et que, en interne, l'on peut opposer les unités supérieures entre elles ;
- Le niveau des morphèmes[10], comportant l'unité minimale ayant un sens, appelée également, selon les écoles et la nature, *monème, lexème, grammème*, etc., est celui qui apporte une pertinence sémantique, celle qui est au fondement même du code linguistique : la langue est faite pour signifier. C'est pourquoi le sens intervient en réalité à tous les niveaux de l'analyse linguistique. L'on confond souvent les séparations de niveaux imposées par l'analyse du linguiste, comme nous sommes en train de le faire, et la réalité de la production langagière telle qu'elle se présente à l'état brut. Les humains n'ont pas d'abord conçu les phonèmes constitutifs du système phonologique de leur langue pour s'en servir dans une seconde étape dans le but de former des morphèmes, et ainsi de suite jusqu'à ce qu'on arrive au texte. Le moindre cri, le moindre grognement ou même sifflement, ont servi à produire des signaux

(ou présignes) pour véhiculer des prédications en rapport avec l'expression de l'identité, de la localisation, de la présence d'un prédateur, de la séduction, etc. Le contenu prédicatif intervient à tous les niveaux de l'analyse linguistique.

Pertinence phonologique et pertinence sémantique n'épuisent pas la totalité des caractéristiques du langage humain. On ne parle pas uniquement avec des morphèmes. Il manque à l'analyse, en termes de double articulation du langage, au moins une autre articulation apportant au système une nouvelle pertinence qui n'existe pas dans les deux articulations de niveau inférieur, avec évidemment une unité propre comportant une nouvelle caractéristique qui véhicule une nouvelle puissance sémiotique ; la puissance sémiotique étant la capacité que le système déploie pour signifier davantage et pour dépasser la finitude du sens des unités inférieures vers une infinitude de contenu, que seule une nouvelle pertinence, de nature différente, peut assurer. C'est pourquoi l'on s'interroge sur l'existence éventuelle d'une autre articulation qui viendrait s'ajouter aux deux premières afin d'expliquer pourquoi le langage humain est en mesure de produire des discours dont la taille dépasse de très loin les capacités de mémorisation des humains, grâce notamment à l'invention de l'écriture.

Nous partageons avec Jean-Adolphe Rondal l'idée que « ce qui caractérise véritablement le langage des humains modernes correspond à trois choses :

1. Une parole articulée basée sur la syllabe.
2. Une morphosyntaxe composée d'une morphologie grammaticale élaborée et d'une organisation syntaxique complexe.
3. Une capacité textuelle. » (2019 : 95).

Si la double articulation couvre la première spécificité, le passage au deuxième point exige un type nouveau d'unité qui intègre les pertinences de la double articulation et y ajoute la dimension syntaxique ou grammaticale. Rondal expose dans le même ouvrage plusieurs expériences menées sur les animaux, notamment les mammifères, pour en vérifier les compétences langagières et les comparer à celles des humains (*cf*. notamment le 4e chapitre intitulé « L'évolution biologique du langage », de la page 69 à la page 97 où il fait une synthèse d'expériences menées sur les singes et les oiseaux pour le langage oral, sur les singes catarhiniens pour le langage gestuel, et sur les mammifères marins et amphibiens pour le langage en général). Le constat est sans équivoque : même si certains animaux témoignent, indépendamment du mode langagier qu'ils emploient, d'une compétence de communication qui ne dépasse pas une limite qui demeure pour eux infranchissable, celle de la compétence grammaticale, même si pour certains l'on relève des esquisses rudimentaires d'organisation des éléments langagiers qu'ils manipulent. C'est grâce à cette nouvelle compétence que l'hypothèse de l'existence d'une troisième articulation du langage trouve toute sa pertinence (Mejri, 2017, 2018, 2023).

Et c'est là que se situe tout le débat autour du mot, banni par la linguistique moderne (Martinet, 1966), mais qui demeure, malgré toutes les tentatives de bannissement, d'un usage très courant, pas seulement dans les manuels de grammaire, mais également dans les écrits des linguistes, même les écrits de ceux qui font la chasse au mot[11]. Le mot est certes une unité difficile à délimiter, mais cela n'empêche qu'il constitue néanmoins une réalité linguistique, comme le formule si bien Ferdinand de Saussure :

> *Il faudrait chercher sur quoi se fonde la division en mots -car le mot, malgré la difficulté qu'on a à le définir-, est une unité qui s'impose à l'esprit, quelque chose de central dans le mécanisme de la langue* (1973 : 154).

D'autres linguistes ont bien perçu la « centralité » du mot dans le système linguistique. Gustave Guillaume est celui qui a le plus affiné la définition du mot. Pour lui, « le mot joue un rôle clef dans la construction du système de représentation qu'est la langue » (Boone, Joly, 2004 : 281) « Acte essentiel de l'esprit », « le mot est un être qui regarde de deux côtés à la fois : 1° du côté de la phrase vers laquelle il est appelé et qui sollicite en quelque sorte d'entrer en elle ; 2° du côté de la pensée profonde, et c'est à ce regard que le mot doit l'universalisation qui en fait une catégorie finale d'entendement, une partie du discours » (Gustave Guillaume, cité par Boone et Joly, *op. cit.*). En d'autres termes, il est l'unité intégrante et intégrable associant « une matière (la signification du mot : par exemple les idées d'« *arbre* », de « *marcher* », de « *vite* ») et une forme (la partie du discours : substantif, verbe, adverbe, etc.). La somme des deux facteurs est constante : Matière + Forme =1 » (Boone, Joly, *ibid*). La matière est fournie par le sème (=morphème) et la forme est ajoutée par la 3e articulation du langage. Ainsi le mot serait-il l'unité de la nouvelle articulation qui sert de cadre à deux types d'éléments constitutifs : le sens véhiculé par le (s) morphème (s) et la forme grammaticale dont la fonction essentielle est de faire de cette unité un élément connectable, c'est-à-dire qui peut s'unir par connexion à d'autres éléments pour participer à la constitution de séquences d'un ordre supérieur. Il porte en lui-même, de par sa forme grammaticale[12], la phrase, et ce indépendamment de la forme et de la taille qu'elle peut avoir[13].

On l'aura compris, des morphèmes (unité de la 2e articulation selon l'orientation inverse à celle de Martinet), dépourvus de ce qui leur donne le pouvoir de connexion avec d'autres unités, ne peuvent constituer en aucune façon un énoncé bien formé et surtout suffisamment congruent pour former des séquences de plus en plus grandes présentant un fort coefficient de cohésion et de cohérence, comme c'est le cas dans la communication courante. Pour combler le vide laissé par la double articulation entre le morphème et l'énoncé, la construction symbolique qu'est le système linguistique ajoute cet élément grammatical décisif qui sera le ciment nécessaire à l'assemblage des briques du niveau inférieur. La métaphore du ciment a l'avantage d'associer en

elle-même l'idée de matière et la fonction de liage : il serait erroné de voir dans le grammatical une pure forme dépourvue de contenu sémantique (ou prédicatif). Comme nous l'avons déjà souligné, le grammatical est porteur de contenu prédicatif de nature différente de celle des contenus particuliers des mots du lexique : si le lexical renvoie à des entités particulières (concrètes ou abstraites), le grammatical véhicule des contenus généraux dans lesquels viennent se loger les contenus lexicaux. Le grammatical serait le moule (la forme) dans lequel on verse la matière du lexical. Ce moule intervient à partir de l'unité de la troisième articulation, identifiée au mot par la psychomécanique, mais qui concerne en réalité toute unité lexicale, qu'elle soit monolexicale (le mot) ou polylexicale (mots composés, séquences figées).

C'est pourquoi nous souscrivons à l'analyse de Guillaume en y ajoutant celle de Maurice Pergnier (1986) en considérant que le mot est l'une des formes, dans le sens morphologique du terme, que peuvent avoir les unités de la troisième articulation. Le terme *unité lexicale* nous semble le plus adéquat. Ainsi aurions-nous le schéma suivant :

- 1ère articulation : (unité : le phonème),
- 2e articulation : (unité : le morphème),
- 3e articulation : (unité : l'unité lexicale, mono- ou polylexicale).

L'on pourrait considérer ainsi que la pertinence de la 3e articulation est lexicale[14] : avec le lexique intervient la grammaire. Le lexique est le lieu de jonction entre les contenus sémantiques particuliers et la forme grammaticale assurant les différentes connexions entre les unités lexicales dans le cadre de la phrase et du texte. Le lexique-grammaire a bien saisi cette position stratégique du lexique par rapport au système linguistique. Même si les travaux menés dans ce cadre théorique (Gross 1969, 1982, 1993) considèrent que la phrase est l'unité minimale d'analyse linguistique, ils prennent comme point de départ le lexique (*cf*. les tables lexicales avec l'ensemble des contraintes spécifiques par rapport aux transformations). Dans le cadre de cette approche, la syntaxe n'est pas faite de formes abstraites, comme c'est le cas pour les structures de la grammaire générative, elle est incarnée dans le lexique : l'unité lexicale porte en elle-même, c'est-à-dire en puissance, la phrase, pas nécessairement la phrase canonique.

Il reste à situer la phrase par rapport, d'une part, aux trois articulations retenues, d'autre part au texte. Sans entrer dans le débat sur la problématique de la phrase, sa pertinence théorique, ses différentes configurations, les relations qu'elle pourrait avoir avec d'autres séquences comme la période, etc.[15], nous dirons que la phrase tire sa pertinence en tant qu'unité de la position qu'elle occupe par rapport aux deux domaines qui se partagent l'espace langagier : celui du système avec ses virtualités et celui de la production langagière avec les multiples et diverses actualisations des

données fournies par le système. Ce dernier espace, qu'il s'appelle parole ou discours, n'existerait jamais sans le premier. Ce dernier se façonne, évolue, acquiert sa souplesse et se transforme dans le premier. Au lieu de les aborder sous l'angle d'une dichotomie tranchée, il faut, au contraire, tenir compte de la dynamique qu'il faut interroger : plusieurs phénomènes linguistiques, d'une grande portée heuristique, s'y élaborent, témoignent du mouvement perpétuel d'aller - retour entre langue et productions langagières. Tout ce qui se fixe à travers l'usage finit par s'installer dans le système et le système régule la production langagière[16]. Il serait raisonnable de faire de la phrase une unité prototypique de cette interface, avec évidemment un pan qui relève clairement du système linguistique et un autre qui dépend des facteurs énonciatifs et des aléas de la production individuelle et des interactions de la communication courante. Benveniste a opéré clairement cette distinction :

> *Je distingue entre les unités dites signes de la langue pris en soi et en tant qu'ils signifient, et la phrase, où les mêmes éléments sont construits et agencés en vue d'un énoncé particulier*. (1974 : 235).

La zone d'interface étant le lieu d'une intense dynamique se caractérisant par le chaos généralisé des échanges langagiers dans les différents groupes de la communauté linguistique avec l'extrême diversité dans le degré d'appropriation de la langue, la phrase, unité de cette interface, porte en elle tous les ingrédients de cette organisation chaotique. C'est pourquoi il ne sert à rien de lui imposer des formes canoniques, - l'exemple type étant les phrases préfabriquées par les linguistes et les grammairiens - ; il vaut mieux l'étudier dans son état brut, c'est-à-dire celui des énoncés dans lesquels elle prend forme. Au-delà de la phrase se situe le texte, unité intrinsèquement de nature discursive. Ainsi aurions-nous le schéma suivant[17] :

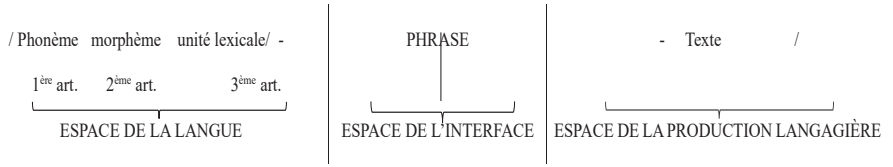

On en arrive aux unités constitutives de l'énoncé.

1.3. Unités constitutives de l'énoncé

Pour avoir une vue d'ensemble sur le phénomène langagier, l'on a besoin de montrer la continuité entre les trois espaces langagiers. Il faut que l'on comprenne clairement comment on passe de l'espace fini des unités des trois articulations de la langue à l'espace infini de la production langagière.

Pour ce faire, nous rappellerons l'analyse de Benveniste concernant les trois unités de la langue et la phrase. Il suffit de nuancer son analyse pour opérer la distinction entre les trois espaces langagiers et focaliser sur l'interface qui représente le vrai lieu de la dynamique des interactions entre les deux autres espaces et l'espace où s'effectue le basculement de la langue vers le discours, grâce à des moyens déjà prévus en langue. Une fois le basculement du virtuel à l'actuel effectué, l'on dispose des ingrédients essentiels pour produire une infinité d'énoncés, production rendue possible grâce aux trois paliers de la production langagière que sont le syntagme, la phrase et le texte.

1.3.1. Rappel de l'analyse de Benveniste

Emile Benveniste est parmi les premiers à avoir fourni une méthode d'analyse, à préciser les unités de la langue et à avoir posé clairement la problématique de la phrase, le tout étant conçu dans le cadre d'une vision d'ensemble. Une telle vision donne à ses analyses une grande cohérence permettant d'en dégager les fondements d'une élaboration théorique.

Au niveau de la méthode, il opère une distinction fondamentale entre ce qu'il appelle l'analyse descendante et l'analyse ascendante : « Forme et sens apparaissent […] comme des propriétés conjointes, données nécessairement et simultanément, inséparables dans le fonctionnement de la langue. Leurs rapports mutuels se dévoilent dans la structure des niveaux linguistiques, parcourus par les *opérations descendantes* et *ascendantes* de l'analyse ; et grâce à la *nature articulée du langage*. » (C'est nous qui soulignons, Benveniste, 1966 : 127)

L'analyse *descendante* conduit à la reconnaissance des unités constituantes. Et l'auteur se pose la question cruciale : « Que faut-il faire pour que dans ces constituants formels nous reconnaissions, s'il y a lieu, des unités d'un niveau défini ? » (*ibid* : 126). C'est là qu'intervient l'analyse inverse, *ascendante* : « pratiquer l'opération inverse [à l'analyse en constituants] et voir si ces constituants ont fonction intégrante au niveau supérieur. Tout est là : la dissociation nous livre la constitution formelle ; l'intégration nous livre des unités signifiantes. Le phénomène, discriminateur, est l'intégrant, avec d'autres phénomènes, d'unités signifiantes qui le contiennent. Ces signes à leur tour vont s'inclure comme intégrants dans des unités plus hautes qui sont informées de signification. Les démarches de l'analyse vont, en directions opposées, à la rencontre ou de la forme ou du sens dans les mêmes entités linguistiques. » (*id.*) Tout se joue dans le croisement de ces deux mouvements d'orientations opposées, l'apport le plus important étant le concept d'*intégration* : « Un signe est matériellement fonction de ses éléments constitutifs, mais le seul moyen de définir ces éléments comme constitutifs est de les identifier à l'intérieur d'une unité déterminée où ils remplissent une *fonction*

intégrative. Une unité sera reconnue comme distinctive à un niveau donné si elle peut être identifiée comme « partie intégrante » de l'unité de niveau supérieur, dont elle devient l'*intégrant*. » (*ibid* : 125).

Une telle analyse le conduit à retenir les trois unités suivantes : le phonème, le morphème, le mot, même si cette dernière unité lui pose problème, comme le montre ce passage :

« Du phonème on passe ainsi au niveau du *signe,* celui-ci s'identifiant selon le cas à une forme libre ou à une forme conjointe (morphème). Pour la commodité de notre analyse, nous pouvons négliger cette différence, et classer les signes comme une seule espèce, qui coïncidera pratiquement avec le *mot*. Qu'on nous permette, toujours pour la commodité, de conserver ce terme décrié et irremplaçable. » (*ibid* : 123).

Selon cette analyse, il y aurait les trois types d'unités que nous avons déjà retenues, chose confirmée par ce passage qui cherche à isoler les unités de la langue des autres unités : « les phonèmes, les morphèmes, les mots (lexèmes) ont une distribution à leur niveau respectif, un emploi au niveau supérieur. Les phrases n'ont ni distribution ni emploi. » (*ibid.* : 129) Ainsi ces trois unités de langue se trouvent-elles délimitées par deux frontières : une limite inférieure, le niveau qu'il appelle *mérismatique*, celui des traits phonologiques distinctifs, et le niveau de la phrase. « La limite inférieure […], celle du « mérisme », qui, trait distinctif du phonème, ne comporte lui-même aucun constituant de nature linguistique. » (*ibid.* : 125) Qu'en est-il de la limite supérieure, celle occupée par la phrase ? : « Avec la phrase, on quitte le domaine de la langue comme système de signes, et l'on entre dans un autre univers, celui de la langue comme instrument de communication, dont l'expression est le discours. » (*ibid.* : 129-130) « La phrase appartient bien au discours. C'est même par là qu'on peut la définir : la phrase est l'unité de discours » (*id.*). Si on se sert des deux types d'analyse appliqués aux trois unités de langue que sont le phonème, le morphème et le mot, l'on constate que même si l'on peut la décomposer en constituants, elle ne peut pas assurer une fonction intégrative dans une unité supérieure, comme c'est indiqué dans ce passage : « Nous pouvons segmenter la phrase, nous ne pouvons pas l'employer à intégrer. Il n'y a pas de fonction propositionnelle qu'une proposition puisse remplir. Une phrase ne peut donc pas servir d'intégrant à un autre type d'unité. » (*ibid.* : 129).

On l'aura compris, avec cette limite supérieure, l'on quitte l'espace de la langue en tant que système pour passer à celui du discours. Il serait intéressant d'interroger cette limite en lui donnant plus de consistance et en la considérant elle-même comme un espace, si minime soit-il.

1.3.2. L'interface langagière

Une limite, si minime soit-elle, porte théoriquement en elle-même une partie des deux portions de l'espace qu'elle sépare[18]: elle regarde des deux côtés sinon elle ne peut pas jouer son rôle de séparateur. C'est pourquoi nous considérons que la conception binaire de la dichotomie langue / parole fait l'économie de l'interface. Or, c'est là où l'essentiel des opérations de passage de l'un à l'autre des deux espaces, celui de la langue et celui de la production langagière (le discours), s'effectue. Pour les décrire, il faut s'y arrêter.

Comme toute interface, cet espace est un lieu de connexions entre les deux espaces principaux : du côté de la langue, les unités de la troisième articulation, avec tout ce qu'elles renferment en elles du système linguistique, prêtes à être investies dans l'autre espace, celui de l'acte langagier ; du côté de la dynamique générale langagière, ces unités virtuelles tendent naturellement vers la réalisation effective d'actes de communication verbale. Elles apportent avec elles des contenus prédicatifs virtuels rattachés aux unités lexicales faisant partie du stock de chaque locuteur[19], lesquelles unités comportent l'ensemble des possibilités combinatoires qu'elles peuvent avoir les unes avec les autres, c'est-à-dire leur grammaire (syntaxe et marquage morphologique), et évidemment les éléments nécessaires à l'ancrage énonciatif.

Tout cela converge vers un seul acte : l'émergence de l'énoncé. L'acte langagier s'effectue par le locuteur, qui est à la fois le siège de cette action et l'agent par la volonté de qui l'on passe du virtuel à l'actualité de l'énonciation. Étudier ce moment, c'est rendre compte d'une opération sémiotique complexe par laquelle il est fait usage des signes d'un système symbolique pour créer un message dont la fonctionnalité est de nature pragmatique. En d'autres termes, cela consiste à tirer de la finitude des signes une infinité de messages. La finitude, qui regarde du côté de l'espace de la langue, assure la fixité si nécessaire à tout cadre conventionnel ; l'infinitude orientée du côté du discours, garantit la créativité avec ce qu'elle exige comme souplesse, variation, transformation, etc.

Il est clair que l'interface est le lieu où s'effectue ce qu'on appelle couramment l'actualisation, qui n'est pas réductible à de simples marquages grammaticaux. Tous les ingrédients de cette opération sont prévus dans le système. Il s'agit de les identifier et de voir quelles sont les conditions nécessaires à leur implication dans les énoncés réalisés. Comme pour tout acte, l'acte langagier donnant lieu à un message a besoin d'être situé, c'est-à-dire ancré dans une situation comportant les repères fondamentaux qui président à sa réalisation : il s'effectue par un agent (le locuteur) dans le cadre d'un échange (l'interlocuteur) dans un cadre spatiotemporel pour transmettre un contenu informatif[20] (un message). Tous ces éléments bien décrits dans la

littérature, pour qu'ils soient réalisés dans un énoncé, doivent avoir leur contrepartie en langue. Tout énoncé véhicule en lui ces éléments, qu'ils soient marqués ou non. Nous les détaillerons par la suite.

Rappelons avant cela que l'interface est également le lieu de la dynamique des échanges entre la langue et le discours, des échanges continus qui se font généralement à l'insu de l'agent, c'est-à-dire de l'énonciateur. Les interactions constantes entre les deux représentent le fondement même de l'univers langagier : la langue naît dans le discours et le discours émerge de la langue. Tout ce qui, dans le discours, tend vers la fixité rejoint petit à petit le système de la langue en y injectant des réorganisations constantes. À l'inverse, la langue, avec l'extrême richesse des possibles langagiers qu'elle offre aux locuteurs, favorise la variation et la grande diversité, variation et diversité qui découlent des compétences des locuteurs, des situations d'interlocution, des contenus des messages, des ratés de la communication, etc. Donc fixité et variation sont les deux principes qui régissent ces interactions effectuées dans cet intervalle séparateur.

Parmi les variations, il y a lieu de mentionner tout particulièrement les innovations volontaires ou involontaires. Le domaine de la néologie est celui qui fournit le meilleur exemple. Sans être le seul domaine de la créativité, (*cf*. Par exemple la créativité littéraire, notamment au niveau de l'extension des emplois des mots, ou celui du changement opéré pour les écarts par rapport aux règles, Henri Frei, 1929), la néologie offre le moyen de voir comment s'opère la transition d'un espace vers un autre, sans qu'on soit sûr que ce qui est créé va être retenu en langue (Mejri, 1995 et 2011). Il s'agit du possible de langue qui se traduit en réalisations langagières dont certaines réintégreront la langue. Nous avons essayé de décrire le processus pour la néologie polylexicale (*cf*. ici même).

Comment s'effectue donc la transition entre les deux espaces ?

1.3.3. Du passage de la langue à la production langagière

Trois aspects sont à retenir : ce qui est prévu par la langue pour assurer cette transition ; le pivot sur lequel pèse tout le poids du mouvement par lequel on bascule de l'un vers l'autre ; et par conséquent l'effectuation de l'actualisation. La transition s'inscrit dans la grammaire universelle comportant les trois fonctions primaires et les unités de la troisième articulation qui leur servent de support : M (P_A). La fonction primaire dans le cadre de laquelle s'effectue le passage de l'un à l'autre des deux espaces langagiers est tout naturellement celle de la modalisation qui ramène tout à l'agent producteur de l'énoncé. Comme tout est prédicatif dans la langue, le

modalisateur peut être analysé comme un prédicat cadratif, c'est-à-dire un prédicat qui offre un espace borné où s'inscrit la relation prédicative de base entre des entités : (P_A). Aucun énoncé n'y échappe.

La question consiste alors à se demander ce qui est prévu en langue pour exprimer le modalisateur. Nous pensons que le seul mot de la langue occupant cette position centrale par rapport au système langagier est le mot *je*. Qu'il soit exprimé ou inféré, il est toujours présent : aucun énoncé n'y échappe, même s'il est réduit à une simple interjection. Il représente cette entité ontologique qui est à la base du discours.

Grâce à cette entité fondamentale, qui porte en elle ses propres paramètres d'existence, on a en même temps l'espace et le temps : l'*être*, en tant qu'existence, est lui-même un *espace-temps*. Cette trilogie forme en quelque sorte les trois piliers de la conscience de l'humain quand il dit *je*, la conscience étant, selon Gerald Edelman (2007 : 26), « ce qu'on perd quand on plonge dans un lourd sommeil sans rêve […] dans une anesthésie ou un coma profond ». Elle consiste, selon le même auteur, en « l'expérience d'une scène *unitaire* composée de réponses sensorielles variables […] ainsi que d'*images*, de *souvenirs*, de *tonalités affectives* et d'*émotions*, du sens du *vouloir* et de la capacité d'*agir*, d'un sentiment d'être *situé* […] » (C'est nous qui soulignons). Tout y est :

a. Un *je* situé (dans le temps et dans l'espace) ;
b. Un *je* ayant une mémoire (les souvenirs), des émotions et des sentiments ;
c. Un *je* doué de la capacité d'agir, en effectuant un acte langagier ;

Le tout formant une scène unitaire : la conscience. Comme on le constate, la centralité du *je* dans les trois espaces langagiers, une sorte de centre de gravité, est le correspondant symbolique, dans le cadre sémiotique qu'est le langage, de la conscience humaine telle qu'elle se dégage par rétroaction dans le fonctionnement du cerveau (*id.*).

Cette expérience unitaire a pour corollaire, dans le système linguistique, l'ensemble des unités déictiques qui s'opposent à l'ensemble des autres unités lexicales de la langue. Elles se distinguent par trois caractéristiques principales :

- Elles sont de nature énonciative : leur simple présence crée l'énoncé, et un énoncé ne peut pas se concevoir indépendamment d'elles ;
- Elles forment une scène unitaire : une personne située dans l'espace et dans le temps ;
- Elles ont une extension réduite, qui se limite au renvoi du référent impliqué dans l'énonciation, celui ou celle qui dit *je* en parlant, avec ses repères temporels.

- Il s'agit donc d'unités dédiées aux trois catégories principales que sont la personne, l'espace et le temps :

La catégorie de la personne se décline de plusieurs manières selon les langues. Mais c'est le *je* qui les crée en impliquant l'existence du vis-à-vis (la personne de l'interlocution) et plusieurs variantes de la personne qui n'est ni le *je* ni le *tu* (indépendamment des catégories de nombre et de genre), c'est-à-dire l'absent de la scène énonciative, ou la non-personne ou l'impersonnel. Découlent de cette catégorie d'autres catégories comme le genre, naturellement associé à la personne, et le nombre, un corollaire de l'existence de l'individu (unité nombrable). D'autres catégories sont possibles : une langue comme l'arabe fait dériver grammaticalement de la personne l'opposition doué de raison / non doué de raison (عاقل / غير عاقل), une autre manière d'exprimer l'opposition humain / non humain ;

L'espace est impliqué dans la personne : notre organisme, notre corps, est de l'espace formant un volume, une taille, un repère, bref tout ce qui constitue l'espace. L'un des éléments constitutifs de l'espace corporel est l'orientation ; ce qui donne la latéralité par rapport à la masse corporelle (devant / derrière ; à côté, droite, gauche, etc.). Associée au mouvement, cette latéralité globale[21] donne de la profondeur à l'espace ; d'où le proche et le lointain, etc. ;

Le temps, cette composante intrinsèquement associée à l'espace[22], fruit d'une représentation idéalisée de l'espace traversé par le mouvement, à l'origine d'un ordonnancement de repères spatiaux, est la résultante du croisement de l'espace, du mouvement et de l'orientation. Exemple :

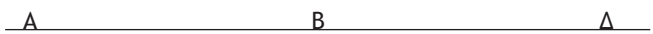

Les deux points A et B, situés dans l'espace de la droite Δ n'entrent dans aucun ordonnancement créant une antécédente quelconque. Ajoutons à la droite une orientation, cela la transforme en un vecteur :

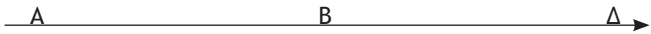

Avec l'orientation émerge une antécédence entre les deux points sur l'axe spatial, transposable en un avant et un après, un premier et un second, bref en une antériorité et une postériorité. Ainsi le temps découle-t-il de l'espace : c'est l'une des dimensions de l'espace.

Le *je*, centre ou véhicule de l'espace et du temps, assure plusieurs fonctions :

- C'est un médiateur entre le système de la langue et l'espace de la production langagière ;
- Il offre aux éléments de la langue un espace où ils s'actualisent, c'est-à-dire ils s'inscrivent dans un point de vue situé dans l'espace et dans le temps ;

- Il crée de ce fait l'acte langagier, source de tout discours ;
- Il fait émerger d'une manière concomitante la scène énonciative ;
- Il établit par sa présence la relation référentielle (celle qui lie le signe linguistique à l'entité extralinguistique) ;
- Il est le pourvoyeur des cadres énonciatifs ;
- Il est la source de toutes les actualisations que comporte l'énoncé.

Le passage du système linguistique, par l'intermédiaire du *je* énonciateur, se fait selon le mode dont les contenus prédicatifs sont encapsulés dans les unités lexicales : soit d'une manière synthétique, soit d'une manière analytique. La synthèse concentre dans l'unité l'ensemble de ses conditions pragmatiques d'emploi : le *je* y est le plus souvent non marqué, sous-jacent, mais nécessaire à l'interprétation. C'est un mode de communication très économique qui offre à l'énonciateur des énoncés complets, (souvent fortement chargés émotionnellement, quand il s'agit notamment des interjections). Dire *Stop !* ou *Halte !* à quelqu'un, c'est se servir de ces formules d'une manière automatique, sans avoir recours à des actualisateurs. Proférer la formule suffit pour qu'elle soit actualisée. Nous renvoyons pour les détails aux travaux en rapport avec les pragmatèmes, les actes de langage stéréotypés et les formules des échanges langagiers (Blanco, Mejri, 2018 ; Kauffer, 2013 ; Mejri, 2017). Ces énoncés se caractérisent donc par une complétude et une autonomie syntaxique : ils s'insèrent directement dans le discours.

Quand le mode privilégié est analytique, le *je* est la source de l'actualisation des contenus prédicatifs, non seulement par l'acte énonciatif mais également, et surtout, au moyen de l'ensemble des marqueurs de l'ancrage dans la situation d'énonciation. Le *je*, qui comporte en lui-même les concepts de personne et d'agent, est une unité linguistique assignée à la fonction sujet, la fonction syntaxique étant elle-même une marque d'actualisation. Avec la *fonction de sujet*, dans une langue comme le français, s'enclenche la dynamique de la structuration phrastique (dans la phrase verbale) avec ce qu'elle comporte comme catégories grammaticales, notamment celle de la trilogie Personne-Espace-Temps. Ainsi obtient-on le cadre qui sert de moule de base au scénario du micro-récit véhiculé par la phrase.

En somme, nous aurions des contenus prédicatifs encapsulés dans des unités lexicales actualisées dans un cadre énonciatif donnant lieu à un énoncé, siège d'un micro-récit. Les micro-récits, véhiculés par des syntagmes ou des phrases et articulés selon un mode séquentiel ou causal, aboutissent à un récit fini ayant pour contrepartie un texte entier.

1.4. La double structuration prédicative de l'énoncé

Tout énoncé analytique comporte en lui-même deux pans aussi nécessaires l'un que l'autre : des relations de nature syntaxique et grammaticale, responsables de la bonne formation, et des relations de nature strictement sémantique telles que les

unités lexicales les encapsulent. Les contenus prédicatifs des deux niveaux d'analyse s'opposent et se complètent. Ils s'opposent de par la nature de leur contenu : le syntaxique et le grammatical véhiculent des contenus généraux comme ceux de l'actualisation énonciative (personne, espace, temps, genre, nombre, détermination, définitude, agentivité, passivité, complétude, incomplétude, instrumentation, etc.) ; le lexical, qui porte en lui-même sa propre syntaxe et sa propre grammaire, mais d'une manière partielle, parce que limitée à chaque unité, prend en charge des contenus prédicatifs particuliers.

Les deux types de contenu se complètent dans ce sens que l'un sert de forme (d'où la bonne formation) pour l'autre : le syntaxique offre au lexical le moule (ou la matrice) dans lequel le lexical se coule, se moule. La dissociation entre les deux est strictement méthodologique ; en réalité l'un comme l'autre prennent leurs racines dans le même schéma, celui des trois fonctions primaires : M (P_A). Ce schéma, selon le niveau concerné, prend la configuration syntaxique, celle par exemple d'une phrase avec sujet, verbe, complément, avec tout ce que cela implique comme relations entre les constituants et celle du canevas sémantique global, comme par exemple Agent-Action-Patient.

Au même schéma prédicatif correspond du côté du lexique des paradigmes lexicaux répondant à la configuration syntaxique concernée, tels que les prédicats verbaux *manger*, *casser*, *construire*, etc. Le lexique sature les positions créées à la fois par la relation prédicative de base et la prédication syntaxique. Ainsi aurions-nous, au niveau de la phrase, trois paliers :

Palier cognitif	$Argument_1$	Prédicat	$Argument_2$		[le cognitif]
Palier syntaxique et grammatical	Sujet	Verbe	Complément	[langue]	[le langagier]
Palier lexical	*Paul*	*a cassé*	*son verre*	[discours]	

Le premier palier sert de fondement de base aux deux autres paliers. Les deux autres s'enchevêtrent parce qu'il y a du syntaxique et du grammatical dans le lexical et vice versa. Le tout est une question de congruence entre les deux : le lexique choisi est censé correspondre à la syntaxe qu'il porte en lui-même.

Cette double structuration, étant complémentaire, doit théoriquement contribuer à l'élaboration de l'énoncé selon le dosage imposé par cette complémentarité. Cela signifie que la contribution des paliers syntaxique et lexical peut être égale ou inégale. Dans ce dernier cas, le dosage est inversement proportionnel : plus le syntaxique est prégnant, moins le lexique est dominant ; plus le lexique est dominant, moins le syntaxique est prégnant. Cet équilibre réalisé dans l'énoncé chaque fois que le déficit de l'un est compensé par l'intervention de l'autre est le fondement même de la liberté combinatoire : c'est au locuteur que revient le dosage entre les deux types de structuration.

Or l'on sait que le syntaxique s'épuise quand il atteint les confins de la phrase. Au-delà de la phrase, l'on ne peut pas parler de syntaxe dans le sens grammatical du terme, c'est-à-dire la phrase en tant que structure faite d'éléments hiérarchisés ayant des relations de rection imposant des contraintes de toutes sortes s'exprimant dans l'ordre des mots, les fonctions syntaxiques assignées aux constituants, les transformations admises, les phénomènes d'accord et de marquage morpho-syntaxique, etc. La question qui se pose alors consiste à savoir comment le syntaxique et le grammatical peuvent intervenir au-delà des limites de la phrase pour structurer l'énoncé. Pour répondre à une telle question, il faut voir ce qui est prévu en langue pour la structuration de la phrase et de l'au-delà phrastique.

Nous rappelons la position de Benveniste, très éclairante à cet égard :

> « La forme d'une unité linguistique se définit comme sa capacité de se dissocier en constituants de niveaux inférieurs.
>
> Le sens d'une unité linguistique se définit comme sa capacité d'intégrer une unité supérieure » (1974 : 126-127).

Appliquées à la phrase, ces définitions ont toutes les apparences d'être vraies, c'est-à-dire vérifiables du moment que la phrase peut être dissociée en ses constituants (forme) et s'intègre dans un espace linguistique supérieur, le texte, c'est-à-dire des énoncés pluriphrastiques. Si au niveau de la forme, l'on peut être certain de la décomposition en unités inférieures, il n'en est pas de même quand il s'agit de l'analyse en sens inverse, l'analyse ascendante, qui ferait de la phrase une unité linguistique qui tire sa signification, son sens, du fait d'intégrer le texte. La raison en est qu'elle ne constitue pas, à l'instar des unités de la triple articulation, une unité distinctive dont la substitution paradigmatique contribue, par un jeu d'oppositions entre les unités et par l'existence d'un stock de phrases bien défini, à créer un texte. Le texte n'est pas le fruit de la réalisation syntagmatique d'unités phrastiques stockées dans la mémoire du locuteur : des phrases, préconstruites, prêtes à l'emploi. Il s'ensuit que la phrase, même si elle entre dans la formation du texte, n'en est pas l'unité intégrante.

Si le sens de la phrase ne découle pas de son intégration dans le texte, d'où parvient-il ? C'est là où l'analyse de Benveniste trouve toute sa pertinence : « Une phrase ne peut […] pas servir d'intégrant à un autre type d'unité. Cela tient avant tout au caractère distinctif entre tous, inhérent à la phrase, d'être un prédicat » (1974 :130). Autrement dit, la phrase est un lieu de prédication. Et c'est en tant que lieu de prédication qu'elle est le siège de plusieurs opérations.

Abordée dans notre perspective, la phrase serait l'unité interfaciale par excellence :

- « La syntaxe de la proposition [= phrase] n'est que le code grammatical qui en organise l'arrangement » (Benveniste 1974 : 128) ;
- Cette syntaxe, prévue en langue, se décline sur les deux pans de l'interface entre langue et production langagière : du côté de la langue, la combinatoire entière de la phrase, qui existe potentiellement dans chaque partie du discours, n'est en fin de compte que l'emboîtement congruent de l'ensemble des parties du discours ; du côté du discours, dès que le *je* crée par son avènement l'acte langagier, entre en jeu une autre dimension syntaxique : celle des fonctions syntaxiques (le *je* ayant par essence la fonction de sujet[23]) et celle de l'actualisation de l'ensemble des catégories associées à ce *je*.

Puisque l'arrangement de la phrase se fait au moyen du code grammatical et que la structure entière est le fait de l'emboîtement des différentes parties du discours, l'on comprend que le grammatical a pour domaine privilégié l'espace de la phrase. Serait-il complètement absent pour autant dans l'espace textuel interphrastique ? Non, évidemment, le rôle du grammatical est certes amoindri mais il n'est pourtant pas complètement absent. Ce qui signifie que l'au-delà phrastique n'obéit pas à une « syntaxe[24]» grammaticale mais à une « syntaxe » d'une autre nature, relevant de la nature même de la phrase, celle de la prédication.

C'est l'arrangement prédicatif, assuré par le contenu prédicatif des unités lexicales impliquées dans les phrases constitutives du texte, qui prend le relai et pallie l'absence du grammatical intraphrastique. Et ce selon le tableau suivant :

Nature de l'arrangement / Nature du segment linguistique	**Le grammatical** (syntaxe et morphologie)	**Le lexical** (les contenus prédicatifs particuliers)
La phrase	++	+
L'interphrastique	+-	++

++ prédominance : le grammatical et le lexical sont déterminants pour les contenus prédicatifs ;
+ prégnance / sous dominance : le lexique est fortement contraint par le grammatical ;
+- prégnance / sans dominance : le grammatical, tout en étant prégnant, n'a pas la puissance d'être dominant.

Le tableau, même s'il ne traduit que partiellement la réalité des faits, présente l'avantage de retenir les grandes tendances de prégnance et/ou de dominance du grammatical et du lexical selon que l'on est dans la structuration de la phrase ou dans celle du texte :

- Le grammatical prédomine incontestablement dans l'arrangement des éléments dans la phrase, alors que le lexical l'est dans le cadre du texte (++) ;
- Le lexical, tout en étant aussi important dans le cadre de la phrase, se trouve versé dans des moules ou des matrices de nature grammaticale (+) ;
- Dans les relations interphrastiques (le texte), le rôle du grammatical est réduit sans être tout à fait absent (+-).

Traduit sous forme d'une double dynamique structurant l'espace phrastique et l'espace textuel (interphrastique), l'on peut obtenir la représentation suivante qui reflète la progression en dominance et en prégnance de l'une ou de l'autre des deux dynamiques :

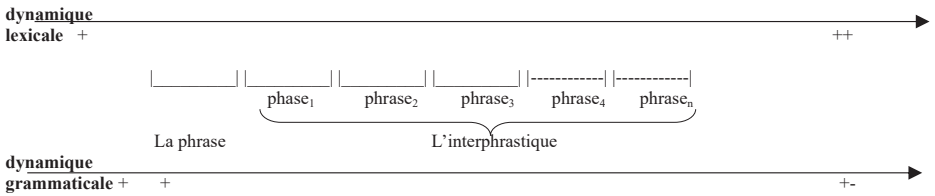

Il reste à préciser comment le grammatical subsiste dans le texte et comment le lexical suffit à prendre en charge la structuration prédicative même si le grammatical est réduit à la portion congrue. D'abord il faut rappeler que le grammatical n'est pas tout à fait absent ; il est toujours présent dans les phrases dans la structuration des phrases du texte, structuration obtenue à partir de l'emboîtement des parties du discours. C'est pourquoi, il faut chercher la réponse du côté de ces catégories grammaticales. Dans une langue comme le français, l'on dispose de tout un arsenal grammatical dédié à cet effet (à la structuration du texte), que l'on peut subdiviser, selon la fonction qui lui est assignée, en deux groupes :

- Les relateurs d' « ordonnancement du discours » (A. Sauvageot, cité par le *Grand Robert*), qui se subdivisent eux aussi en adverbes et conjonctions, étant des unités d'interface et de jonction, ont tendance à se libérer du carcan de la phrase et à servir de lien interphrastique :

> « **-** C'est tout à fait comme ça ! » que m'approuva Arthur, décidément devenu facile à convaincre. *Mais* voilà-t-y pas que juste devant le café où nous étions attablés un régiment se met à passer […] » (Céline, *Voyage au bout de la nuit*, p. 9).

L'adverbe, situé selon Guillaume aux confins des parties du discours (incidence externe au second degré[25]), est une partie du discours qui s'affranchit le plus souvent de la syntaxe de la phrase et qui bascule dans l'espace textuel du côté des relateurs d'ordonnancement, qu'ils s'appellent connecteurs, adverbes de liaison ou simplement mots de liaison :

> « L'ère de ces joies vivantes, des grandes harmonies indéniables, physiologiques comparatives est encore à venir… Le corps, une divinité tripotée par mes mains honteuses […] Permission *d'abord* de la Mort et des Mots […] Arrive *ensuite* que pourra ! Bonne affaire ! » (*Ibid* : 699).

- Les outils grammaticaux comme les déterminants (démonstratifs, possessifs, etc.) et les pronoms (personnels ou autres) qui structurent anaphoriquement les textes :

> « *Elle* s'acharnait sur le sommeil de Sophie dans les profondeurs du corps, *elle en* ronflait. *C'*était *le* seul moment *où* je *la* trouvais bien à *ma* portée. Plus de sorcellerie. Plus de rigolade. Rien que du sérieux. *Elle* besognait comme à l'envers de l'existence, à *lui* pomper de la vie encore. Goulue qu'*elle* était dans *ces* moments-*là*, ivrogne même à force d'*en* reprendre. Fallait *la* voir après *ces* séances de roupillon, *toute* gonflée encore et sous *sa* peau rose *les* organes *qui* n'*en* finissaient pas de *s'*extasier. *Elle* était drôle **alors** et ridicule comme tout le monde. *Elle en* titubait de bonheur pendant des minutes **encore et puis** toute la lumière de la journée revenait sur *elle* **et** comme après le passage d'un nuage trop lourd *elle* reprenait glorieuse, délivrée, *son* essor… » (*Ibid* : 701).

1.5. Le récit comme ultime forme de contenu prédicatif

Si, au niveau de l'expression, nous avons retenu trois paliers dans l'élaboration de tout texte fini : la phrase (ou le syntagme), l'empan (portion textuelle organisée autour d'un attracteur prédicatif) et le texte pris dans sa globalité, c'est parce que nous postulons un isomorphisme structurel entre le contenu et l'expression. C'est pourquoi nous considérons qu'à chaque palier de l'expression correspond un pan de même niveau sur le plan du contenu : à la base figure le schème prédicatif qui sert de brique de base à la totalité de l'édifice et qui n'est, en fin de compte, que l'expression très abstraite de l'organisation de nos représentations mentales (Jean-Marie Schaeffer, 2020) : la proto-narrativité. De telles briques enchaînées donnent lieu à des micro-récits, lesquels s'imbriquent récursivement pour former un récit global.

Avant de procéder à l'analyse des trois paliers et la manière dont ils s'intègrent les uns dans les autres, il faut rappeler quelques éléments qui donnent à notre analyse une dimension incarnée, dans le sens que notre pensée est bien le produit de notre organisme et de la façon dont il s'approprie le monde et interagit avec lui : nos représentations mentales traduisent l'ensemble des éléments accessibles par notre

perception du monde, d'une manière consciente ou non consciente, et de nous-mêmes, dont la charpente acquise au cours de l'évolution sert de cadre cognitif à l'ensemble de nos comportements :

- À la base figure la proto-narrativité, c'est-à-dire « une forme spécifique d'organisation ou de traitement de représentations mentales » (J.-M. Schaeffer, *op. cit.* : 38) ;
- Cette proto-narrativité découle de la manière dont nous approprions le monde et, par conséquent, de la façon dont on l'exprime : tout traduit notre disposition au monde, c'est-à-dire la manière dont nous l'appréhendons : toutes les entités, qu'elles soient concrètes ou non, sont saisies mentalement par l'ensemble des prédications qu'on leur associe : une *table* est un meuble, avec des pieds, sur lequel on dépose des objets, on travaille, on mange, etc. Comme on le constate, à partir de cet exemple, l'on définit l'objet en réalité par notre mode de saisie (usage, utilisation, fonctionnalité, etc.), que nous traduisons en mots ;
- Correspond à cette proto-narrativité basique « une incarnation neurologique » (*idem* : 16) : « du point de vue neurologique, la mémorisation d'un événement x [= un prédicat] se traduit par une potentialisation à long terme (LTP = *Long-term potentialisation)* d'un réseau de synapses, c'est-à-dire un renforcement de leurs connexions » (*id.* : 44) ; la trace mémorielle étant probablement distribuée entre le néocortex et l'hippocampe ; dans le premier, il y a la trace des éléments consti-tutifs de l'événement mémorisé dont une trace est indexée dans l'hippocampe ; la réactivation de cet index réactive à leur tour les traces du néocortex (*cf.* pour les détails J.-M. Schaeffer, *op. cit.* : 44 et la figure p. 46 qui schématise le processus mémoriel) ;
- Notre pensée, notre identité est faite de proto-narrations : notre mémoire épisodique et notre mémoire autobiographique sont faites de narrations ; une telle dimension ontologique dépasse la dimension mémorielle ; elle régit également les « processus de planification de l'action et de l'imagination agentive » (*id.* : 50) ; il en est de même des « représentations oniriques [qui] sont organisées proto-narrativement » (*id.* : 54) ;
- Certaines atteintes du cerveau sont à l'origine de plusieurs types de dysnarrativité, comme la « narrativité interrompue » liée à « l'atteinte du système formé par l'amygdale et l'hippocampe » (J.-M. Schaeffer, *op. cit.*, : 80). D'après certaines études, « le lobe frontal dorsolatéral gauche est nécessaire à l'organisation séquentielle de l'information linguistique, tandis que le lobe orbitofrontal gauche permet le développement dirigé de la narration » (*id.*) ;
- Traitements linguistiques et narratifs se présentent ainsi : « lors des activités narratives, c'est l'hémisphère droit qui est dominant alors que les activités linguistiques mobilisent en premier lieu l'hémisphère gauche » ;

- Derniers éléments à retenir en rapport avec les contraintes du fonctionnement de notre cerveau :
    - La *simulation* : « le fait d'observer ou d'imaginer une séquence motrice quelconque active chez l'observateur (ou chez celui qui imagine) en partie les mêmes réseaux de neurones (en particulier les neurones de l'aire prémotrice) que ceux qui sont activés lorsque la personne en question exécute réellement la séquence motrice équivalente. (*id.* : 100) ; comme la faculté de simulation est multimodale, « il est probable que dans le cas de la narrativité verbale, les processus de simulation jouent aussi un rôle central, ce qui constitue un indice supplémentaire de l'existence d'une compétence proto-narrative de base, sémiotiquement « neutre » et commune à toutes les narrations, quelle que soit leur incarnation sémiotique » (p. 101) ;
    - La *complétion* : en rapport avec la simulation, notre cerveau effectue constamment des opérations de complétion. Sur le plan strictement perceptif, notre expérience « intègre […] toujours des éléments qui sont absents des stimuli » (p. 143) comme c'est le cas pour les objets tridimensionnels dont nous reconstituons (complétons) les parties invisibles pour avoir une représentation globale et entière. Cette faculté, constamment en action dans notre fonctionnement mental d'une manière automatique, joue un rôle déterminant dans l'ensemble des mécanismes référentiels.

Fort de ces observations et de l'ensemble des éléments avancés par la recherche actuelle dans le domaine du fonctionnement du cerveau, de la mémoire et de l'ensemble des opérations mentales, nous pouvons avancer l'hypothèse qu'il existe une correspondance entre les trois paliers respectifs : sur le plan de l'expression, on aurait la phrase (syntagme), l'empan et le texte fini ; sur celui du contenu, le micro-récit (la proto-narrativité dont le schème abstrait serait la relation prédicative), le méso-récit (les différents enchaînements conduisant à des attracteurs de plus en plus englobants) et le récit final. Il est à préciser que la notion de récit renvoie à tout enchaînement prédicatif, indépendamment de son contenu particulier : tout texte est, en définitive, un récit répondant à la structure globale : Dé (s) / Dã (s) [Déterminé (s) / Déterminant (s)]. Cette notion présente l'avantage de tenir compte de l'ensemble de la dynamique de la construction textuelle et de l'enchaînement prédicatif, une dynamique qui nécessite des repères spatio-temporels et des flux narratifs et événementiels : les contenus prédicatifs ne sont plus présentés comme des données statiques mais comme des interactions dynamiques dont les bifurcations sont susceptibles d'être orientées selon les réseaux choisis par celui qui construit le récit.

Ainsi aurions-nous des configurations réticulaires au niveau du contenu et de l'expression, le tout ayant comme base organique les réseaux neuronaux. Cette vision dynamique présente plusieurs avantages heuristiques :

- Elle permet de résorber les difficultés qu'on a à allier la linéarité contrainte de l'expression linguistique avec le foisonnement des contenus prédicatifs qu'elle véhicule : grâce à l'approche réticulaire, l'on peut voir dans la concaténation des signes linguistiques sur l'axe syntagmatique autant de bifurcations pouvant orienter l'interprétation dans des directions dont la plasticité laisse place à des possibilités couvrant tout le spectre interprétatif ;
- Comme les contenus prédicatifs de tout énoncé sont de nature hétérogène, ils comportent, en plus de la relation prédicative de base et les possibles emboîtements avec d'autres prédicats rattachés à cette base, les unités représentant les entités qui viennent saturer les positions créées par les schémas prédicatifs. S'y ajoutent toutes les gammes de modalisation possibles traduisant la subjectivité de l'énonciateur, c'est-à-dire la manière dont il configure émotionnellement les contenus de ses messages. Le tout est rattaché par de multiples liens au cotexte et au contexte situationnel ;
- Il en découle que le mode de déchiffrage et d'interprétation des énoncés devrait se faire de manière à saisir l'ensemble des ramifications qui se présente, malgré la linéarité de l'expression, d'une manière stratifiée. Ainsi faudrait-il se laisser guider par la détermination des orientations dominantes qui décident de l'interprétation adéquate à chaque étape de la découverte de l'énoncé ;
- Du moment que notre mémoire de travail est très limitée dans le temps, elle ne retient que l'intension globale ; elle procède donc par synthèse résomptive des micro-récits au fur et à mesure que le texte se déploie, comme le précise J.-M. Schaeffer pour l'enchaînement narratif : « La création et la compréhension dans un récit public nécessitent […] toujours que le créateur et le récepteur (auditeur ou lecteur) soient capables de garder co-présents dans leur mémoire de travail de tels micro-enchaînements, qui vont ensuite être intégrés dans des enchaînements séquentiels de plus grande ampleur. L'importance de la mémoire de travail comme lieu de stockage transitoire des enchaînements narratifs microscopiques, qui ont vocation à être ensuite intégrés dans des structures séquentielles plus englobantes, a été montrée notamment dans le cas de la lecture de récits » (*op. cit.* : 71).
- Les synthèses, se traduisant sous forme de paraphrases résomptives, représentent des nœuds dans les réseaux de contenus qui finissent eux-mêmes par converger vers d'autres nœuds encore plus importants, fruit des mécanismes d'émergence qui fournissent à chaque étape des contenus susceptibles d'être complétés, modifiés ou tout simplement niés, selon les nécessités de l'enchaînement prédicatif engagé dans le texte :

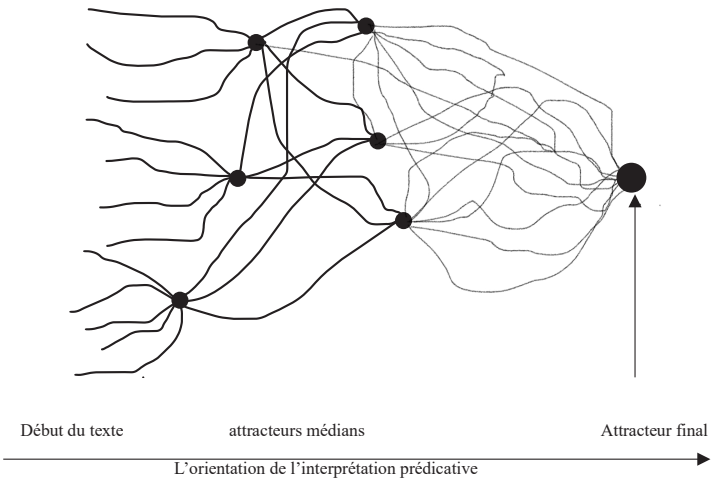

Figure : La dynamique des réseaux prédicatifs avec attracteurs

- Ce genre d'organisation réticulaire est capable de résorber le foisonnement inférentiel qui constitue l'essentiel de la texture du texte fini ;
- Les attracteurs jouent le double rôle de condensateur et de diffracteur (au sens optique des deux termes) des contenus prédicatifs : par la condensation, ils ramènent la pluralité à l'unicité et par la diffraction s'opère l'ouverture sur les possibles discursifs et interprétatifs ;
- La dynamique de l'interprétation repose sur la notion centrale de paraphrase, parce que l'interprétation de tout contenu est ramenée à nos propres compétences qui exigent qu'on dise les mêmes contenus dans nos propres mots. Cela se vérifie par exemple dans les reformulations (ou auto-reformulations), dans les résumés et les comptes rendus qui ne sont en fin de compte que des paraphrases résomptives. En réalité, il s'agit d'une opération de traduction intralinguale (ou interlinguale) par laquelle on transforme le dire de l'autre dans notre propre dire en essayant d'en préserver l'intégralité du contenu. Mais comme dans toute traduction, il y a toujours des déperditions qui sont inhérentes aux lois de la communication. C'est pourquoi l'interprétation, pour exhaustive qu'elle soit, est souvent partielle, notamment lors de l'automaticité des échanges langagiers ;
- L'interprétation, tout en étant partielle, est également partiale, puisque l'élaboration de tout énoncé est configurée selon la subjectivité du locuteur et les conditions pragmatiques impliquées lors de l'interprétation par la situation d'énonciation. La subjectivité du locuteur cède la place à celle de l'interprétant : l'acte langagier est intrinsèquement subjectif ; son interprétation l'est tout autant ;

- L'interprétant est perméable à l'énoncé de l'autre selon les filtres de ses univers de croyance, c'est-à-dire l'ensemble des propositions auxquelles il est capable d'attribuer une valeur de vérité. C'est pourquoi il est amené à s'adapter aux différents mondes structurant l'univers de croyance de celui qui produit le texte, ou aux images d'univers (pour la fiction) : le monde de ce qui est, les mondes potentiels, les mondes contrefactuels, etc. (Martin, 1992).
- C'est pourquoi, face à des propositions ne faisant pas partie de son propre univers de croyance (par exemple dans les textes scientifiques et techniques très spécialisés) ou des inférences de nature culturelle (notamment pour les étrangers), l'interprétant se trouve démuni et les opérations de construction interprétative se trouvent sinon bloquées, du moins gênées.

L'application à un échantillon de textes nous permettra de mettre à l'épreuve cette approche de l'analyse prédicative.

2. Analyse prédicative appliquée à des textes

Il faut préciser que l'objectif des analyses qui suivent ne consiste pas à commenter les textes, encore moins à les expliquer. Il s'agit d'essayer de montrer comment la dynamique prédicative se présente et comment l'interprétant procède pour en saisir le mouvement et pour accéder à la structuration prédicative d'un texte.

Nous partons de l'hypothèse qu'un texte est doublement structuré sur le plan prédicatif : une prédication grammaticale qui assure la bonne formation de l'expression et une prédication, supportée par le lexique employé, qui prend en charge les contenus sémantiques du texte. La bonne formation grammaticale, qu'elle soit de nature syntaxique (au niveau de la phrase) ou séquentielle (au niveau du texte), favorise l'interprétation de l'enchaînement prédicatif lexical, sans pour autant en conditionner l'existence : la prédication grammaticale fluidifie le flux prédicatif lexical, le rend plus accessible, lui offre des parcours bien balisés ; bref, elle le rend plus explicite, donc facile à saisir. Le déficit du côté grammatical, jusqu'à un certain seuil, ne bloque pas l'analyse prédicative lexicale : on peut comprendre certains énoncés dont le degré d'agrammaticalité ne porte pas préjudice à la charpente prédicative du texte.

C'est sur la base de cette dualité prédicative, grammaticale et lexicale, que nous avons choisi les textes à analyser. Chacun d'eux représente une configuration particulière sur le plan grammatical. Ainsi aurions-nous :

- Le premier texte qui répond à une double plénitude grammaticale (syntaxique et séquentielle) et lexicale : il servira à l'explicitation des spécificités de l'analyse prédicative ;

- Le deuxième texte qui se distingue par une organisation séquentielle bien affirmée ; ce qui nous permettrait de focaliser sur le jeu inférentiel qui en découle ;
- Le troisième texte qui fournit un bon exemple où le séquentiel se met au service du syntaxique et en comble ainsi le déficit ; ce qui explique en partie la liberté que l'on prend dans l'élaboration des textes, qui ne sont pas nécessairement construits sur la base de phrases complètes, bien structurées, répondant aux normes syntaxiques ;
- Le quatrième texte fait l'économie de l'actualisation grammaticale, pourtant il se prête très bien à l'analyse prédicative. C'est là où les prédicats cadratifs, associés au triple enchaînement narratif, séquentiel et inférentiel, jouent un rôle déterminant dans la structuration textuelle ;
- Le cinquième texte comporte des énoncés agrammaticaux, parce que la maîtrise de la langue chez l'un des personnages est limitée. Grâce au double enchaînement prédicatif, lexical et syntaxique, et à l'ensemble des autres éléments structurants, le lecteur est en mesure de combler le déficit grammatical.

2.1. Le premier texte[26]. « Que se passera-t-il quand le soleil va mourir ? ». Jean-Pierre Luminet, *L'univers en 100 questions*, Paris, Tallandier, 2019, p. 62-63

Comme déjà indiqué, ce texte correspond du point de vue prédicatif au degré zéro de la complexité des deux types d'enchaînements prédicatifs : tout est bien explicité dans une prose de la langue générale. Les difficultés d'interprétation sont réduites au strict minimum : il s'agit d'une caractéristique stylistique des textes de vulgarisation.

Déjà l'on sait par le titre de l'ouvrage qu'il s'agit de l'une des questions que l'on se pose sur l'univers, plus précisément ce qui arrive « quand le soleil va mourir ». La structure binaire et asymétrique constitue le canevas dans lequel on coule le contenu prédicatif : une sorte d'équivalence de contenu est ainsi posée entre les deux termes de ce moule textuel. L'on a un titre qui condense sous forme de question la totalité du contenu du texte qui vient répondre à cette question. S'il y a dissymétrie entre les deux (l'un étant condensé, l'autre amplifié), cela ne signifie nullement l'absence d'équivalence entre les deux.

La première question que l'on se pose consiste à savoir de quoi l'on parle et ce qu'on en dit. Derrière le moule textuel de surface se profile un déterminé et un (des) déterminant (s), en l'occurrence le *soleil* et le *processus de sa disparition* (= sa mort). Il s'agit donc d'interroger le texte selon cette dualité structurelle[27], pour extraire les informations qui s'y rapportent.

On apprend que le soleil est une étoile ; comme toute étoile, il a une vie et une fin. Quant au processus de sa fin, il représente l'essentiel du texte. Reprenons-les un

à un en essayant de décrire la manière dont on procède pour dégager les contenus prédicatifs :

- *Le soleil* :
    - º *Une boule de gaz chaud* libérant de l'énergie, énergie alimentée par son carburant essentiel, l'hydrogène (à 90%).
    - º *Sa durée de vie* se subdivise en deux périodes de 4.5 milliards d'années : une période d'*équilibre* et une autre de *déséquilibre*.

Pour obtenir ces informations, nous avons ramené ce qui est dit à l'attracteur *soleil*, l'attracteur étant l'élément du texte vers lequel convergent un ensemble de prédicats ayant la même orientation, peu importe l'endroit du texte où figurent ces prédicats. Ainsi obtient-on à partir de cet attracteur premier, le *soleil*, sa définition qui comporte sa nature et les deux périodes de sa durée de vie :

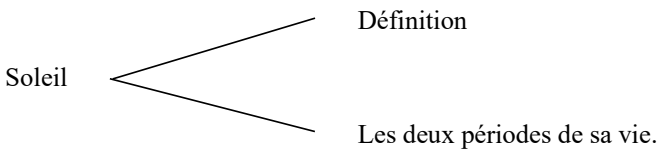

L'on obtient à partir du second élément une nouvelle bifurcation comportant deux nouveaux attracteurs : la phase *d'équilibre* et celle de la *rupture de cet équilibre*. Ces deux branches de la bifurcation représentent des points de convergence prédicative, certes dissymétriques, mais complémentaires :

- La phase d'équilibre, qui dure depuis 4.5 milliards d'années, résulte de deux forces opposées qui s'annulent : celle de la tendance au grossissement et à l'explosion générée par l'énergie libérée, et celle de la compression qui s'exerce sur l'étoile par le poids des couches atmosphériques ;
- La phase de déséquilibre représente l'attracteur le plus important du texte vers lequel converge la totalité des informations du reste du texte. Il comporte des attracteurs constitutifs : la raison de la rupture de l'équilibre et les différentes phases du déséquilibre. La rupture de l'équilibre s'explique par l'épuisement du carburant de l'étoile. Le processus du déséquilibre comporte trois phases détaillées dans trois nouveaux attracteurs explicités selon l'ordre numéral : première phase, seconde phase, phase finale :
    - º La première phase : dilatation progressive dévorant Mercure et Vénus et destruction de la vie sur terre ;
    - º La deuxième phase : élévation de la température, jusqu'à 100 millions de degrés, et extension du volume du soleil jusqu'à la planète Mars ;

- La phase finale : épuisement du carburant (l'hélium), éjection de l'enveloppe externe et extension progressive.

Dit autrement, on aura la progression suivante :

État actuel du soleil → Rupture d'équilibre [géante rouge → naine blanche → naine noire].

Ce contenu prédicatif essentiel peut être représenté de plusieurs manières. Nous y reviendrons.

Essayons de voir comment nous avons procédé pour repérer les différents attracteurs qui structurent tout le texte. L'outil essentiel mis en œuvre dans cette analyse est ce que nous appelons la *paraphrase résomptive* : quand on essaie de récupérer les informations à partir de n'importe quel discours, on procède par *synthèses successives*. Chaque synthèse prend la forme d'une paraphrase dans laquelle on concentre un ensemble de prédicats dans un prédicat qui les englobe. Si l'on prend l'attracteur *phase d'équilibre,* attracteur explicite[28], l'on peut représenter l'attraction vers le noyau prédicatif de la manière suivante :

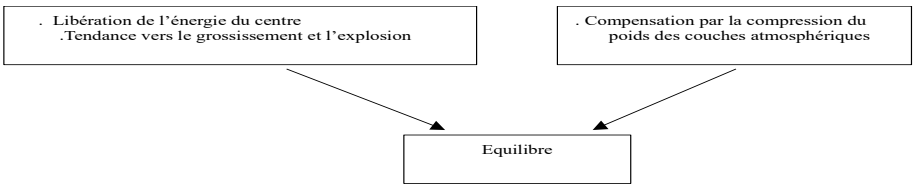

Cette manière d'opérer des synthèses s'applique de la même façon à l'ensemble des attracteurs retenus dans notre analyse.

Reste le mode d'agencement de ces attracteurs. Nous les avons présentés lors de notre analyse selon l'ordre établi par le texte[29]. Ce qui commande le mode d'enchaînement peut être ramené à trois types de facteurs :

- L'ordre Déterminé (s) / Déterminant (s) et leurs multiples configurations : il arrive qu'il y ait une multiplicité de chacun des deux termes de cette dichotomie. La configuration de notre texte est très simple : Déterminé (le soleil) / Déterminant (équilibre et déséquilibre) ;
- La hiérarchie prédicative établie par l'ensemble des inférences impliquées dans toute paraphrase résomptive : l'attracteur *éjection* est l'aboutissement ultime de l'ensemble des prédicats qui le précèdent dans le texte : *libération d'énergie, tendance au grossissement et à l'explosion, la pression de radiation expansive, dilatation, expansion de plus en plus grande, géante rouge* ;

- Dans la hiérarchie prédicative, la *puissance cadrative* joue un rôle déterminant dans l'analyse : plus cette puissance est grande, plus son pouvoir intégratif est important. Dans notre texte, le prédicat cadratif temporel structure la totalité de l'enchaînement prédicatif selon une progression chronologique orientée qui ne tolère aucune interversion : le déséquilibre suit l'équilibre ; les trois phases du déséquilibre se suivent selon le même ordre, etc.

Évidemment autant de textes, autant de modes d'enchaînements. Mais il existe des constantes, sortes d'invariants, qui fixent des configurations et conduisent parfois à des normes textuelles partagées socialement. Le tout se joue au niveau du dosage dans tout texte de la part respective de l'explicite et de l'implicite dans l'organisation textuelle : plus l'explicite est important, moins la marge de l'interprétant est importante. Si la proportion de l'implicite l'emporte, l'interprétant n'est contraint que par les principes généraux déjà mentionnés.

Nous n'avons évoqué jusque-là que les éléments saillants d'une analyse prédicative dont l'objectif est de traiter les contenus véhiculés par le texte, tels que les notions d'attracteur, de paraphrase résomptive et de mode d'enchaînement. Il reste à évoquer les concepts d'empan, de récit, de réversibilité de l'interprétation, d'oblicité prédicative et de stratification prédicative. Nous les évoquerons dans l'analyse des textes qui suivent.

Contentons-nous maintenant de rappeler que le contenu prédicatif dégagé par notre analyse est susceptible d'être représenté de différentes façons. Cela pourrait être un tableau[30], un schéma[31], des formules[32], ou tout simplement d'autres types de textes dans la même langue[33] ou dans d'autres langues[34]. Les multiples formes de représentation du même contenu prédicatif sont la preuve incontestable qu'il s'agit d'une équivalence prédicative ; ce qui donne à notre méthode une dimension expérimentale mettant à l'épreuve la qualité de l'analyse : plus l'analyse est pertinente, plus on s'approche de l'équivalence entre les contenus, même si l'on sait que l'équivalence absolue n'existe pas.

Notre texte pourrait avoir ce genre de représentation arborescente qui réduit le texte à sa charpente prédicative :

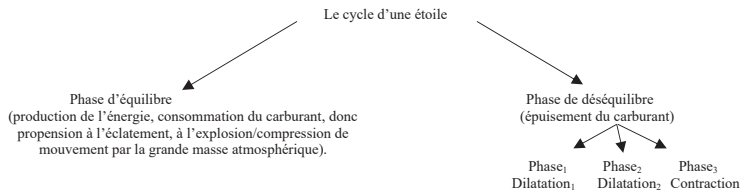

2.2. Le deuxième texte

Nous avons choisi ce texte parce qu'il se distingue par une double structure prédicative lexicale et grammaticale. La dimension grammaticale favorise le séquentiel par rapport au syntaxique. En d'autres termes, l'analyse opérée par l'interprétant est orientée par le mode de concaténation des séquences textuelles ; ce qui conditionne entre autres la manière dont s'effectuent les synthèses résomptives et s'élaborent les inférences venant combler le déficit textuel.

L'on peut commencer l'analyse dans le sens opposé à celui qu'on a suivi pour le premier texte : au lieu d'analyser les constituants pour aboutir au résumé, on inverse l'orientation de la démarche. À partir du résumé, on remonte aux éléments saillants qui contribuent à ce genre de paraphrase résomptive.

Le résumé du texte : Paul, en gentleman, se prépare chez lui, prend une valise et effectue un parcours d'une demi-heure en train. À l'arrivée, il tue quelqu'un à partir d'un appartement en vis-à-vis d'un autre. De retour chez lui, il a la confirmation de son forfait dans les informations.

Un tel résumé est l'aboutissement de plusieurs opérations de synthèses concernant :

2.2.1. Les prédicats cadratifs

Cela concerne des cadres qui constituent des espaces cognitifs dans lesquels évoluent les entités impliquées dans l'enchaînement prédicatif, à savoir :

- L'espace, qui se distingue par une grande variation (maison, jardin, moyen de transport, immeuble, etc.) et une certaine fixité exprimée par la reprise des mêmes cadres au retour de la mission ;
- Le temps, qui évolue avec une précision de plus en plus grande : un temps printanier, un jour, un matin, une demi-heure après, midi) ;
- La modalisation : la manière dont le personnage est présenté. Il s'agit d'une personne dont l'aspect physique témoigne d'une bonne santé, doublée d'une élégance dans la tenue, et dont le comportement suggère un grand calme, une méticulosité poussant la minutie à l'extrême (les mèches de cheveux qui dépassent le chapeau), une grande précision, un grand professionnalisme, etc.

2.2.2. Les événements présentés selon les cadres retenus

De tels événements se répartissent en trois types :

- Événements principaux constituant des attracteurs globaux : petit-déjeuner, déplacement, accomplissement de la mission, retour, déjeuner ;

- Événements détaillés : cela ne concerne pas l'ensemble des attracteurs principaux. Seuls quelques-uns bénéficient de détails participant à leur configuration :
    - La préparation à la sortie : jardin, petit-déjeuner, soin dans la tenue, etc. ;
    - L'arrivée par le train : quai bondé, sortie, déplacement vers l'immeuble ;
    - L'entrée dans l'immeuble : ascenseur, étage, palier ;
    - La mission : salon, fenêtre, valise, arme (lunette, silencieux).

Événements non décrits :

- Le retour ;
- Le prédicat principal : le meurtre.

2.2.3. Se dégage de tous ces événements la forme ultime de toute forme textuelle : le *récit*

On entend par *récit* tout enchaînement prédicatif constituant un texte fini. Dans ce cas, il s'agit d'un récit dans le sens courant du terme qui implique cadre, agents et événements :

- Les agents : Paul et la victime ;
- Les cadres dynamiques : les espaces, temps et modalisateurs ;
- Les événements : $[E_1 \Lambda E_2 \Lambda E_3 \ldots]$

Le récit, ainsi conçu, renvoie à une entité *émergente* obtenue par paraphrases résomptives et réarrangements continus des enchaînements prédicatifs.

2.2.4. Les mécanismes inférentiels

Comme une bonne partie de l'analyse prédicative repose sur des opérations de complétion par lesquelles on obtient les paraphrases résomptives, le rôle des inférences est déterminant. Est inféré tout contenu prédicatif non explicité, impliqué par la concaténation de l'enchaînement et suggéré par l'ensemble des moyens linguistiques mis en œuvre pour faire sens. Une paraphrase résomptive est censée synthétiser l'ensemble des contenus explicites et implicites. Nous illustrons cela par l'émergence de l'attracteur principal de ce texte. Trois niveaux sont retenus :

- Un premier niveau qui se limite aux indices fournis au début du texte sur le personnage moyennant des modalisations insistant sur la singularité de Paul ;
- Un deuxième niveau qui fournit les déclencheurs constitutifs de l'attracteur : la valise, son contenu (arme, silencieux, lunette), la silhouette derrière la vitre d'en face ;
- Un dernier niveau conclusif qui aboutit à la formation de l'attracteur : tirer sur quelqu'un.

La précision de l'attracteur est assurée par deux procédés : l'un, implicite, consiste dans la cohérence du reste du texte avec l'ensemble des modalisations (adéquation entre le profil du personnage et le reste de son comportement et de ses actions) ; l'autre, explicite, concerne la confirmation de son acte par l'annonce de l'incident à la télévision.

2.2.5. Les mécanismes de déduction

Lors de l'élaboration des paraphrases résomptives au fur et à mesure qu'on avance dans le déchiffrement du texte, l'on procède d'une manière à la fois cumulative, déductive et réorganisatrice.

La cumulation consiste à ajouter chaque nouveau contenu au contenu précédent ; ce qui conduit inéluctablement à faire de nouvelles déductions qui découlent des multiples implications provenant des nouveaux prédicats concaténés dans l'énoncé qui se déroule linéairement ; d'où la *sensibilité aux conditions initiales*. C'est là qu'on touche du doigt à la dynamique de la construction du sens : chaque nouvel élément intégré agit sur la configuration établie à un certain moment de l'analyse pour donner lieu à une nouvelle configuration. Cette opération retrace la dynamique prédicative dont l'évolution conduit au récit final émergent. L'on conclut donc que tout récit est l'aboutissement d'une dynamique prédicative au centre de laquelle les mécanismes de déduction jouent un rôle central. On peut vérifier cela dans ce texte au niveau :

- de l'actant principal : l'image qui émerge des données textuelles conduit à un profil de personnage qui se distingue par son professionnalisme, l'absence d'émotion et un détachement total de ce qu'il accomplit comme mission ; tout converge vers le prédicat résomptif : *mission ;*
- de l'instrument : le fait de parler d'arme avec silencieux et lunette implique des idées de professionnalisme, de précision et d'efficacité pour atteindre la cible et obtenir sans faille le résultat escompté ;
- des événements : l'enchaînement déductif peut être ramené à ces trois moments : tirer sur la cible, cible atteinte, annonce de l'événement. Peu importe l'ordre de présentation, la chaîne d'inférence permet de reconstituer l'ordonnancement dans un sens ou dans l'autre. La preuve, c'est que l'annonce du meurtre confirme par un mouvement rétrospectif, une déduction à rebours, les implications précédentes ayant conduit à ce résultat.

L'ensemble des prédicats résomptifs suivants participent à la cohérence et à la complétude du récit final émergent véhiculé par ce texte : détachement émotionnel, absence de motivation personnelle, professionnalisme, exécution méticuleuse de

la mission. Encore faut-il souligner que l'attracteur principal vers lequel convergent tous les autres attracteurs est inféré. On l'obtient par calcul inférentiel. Il n'est dit à aucun moment que Paul *a assassiné* la personne dont la silhouette se dessine derrière la fenêtre d'un appartement en face. Cet exemple d'inférence illustre très bien la nécessité du *récit* comme cadre où l'enchaînement des prédicats prend tout son sens grâce à la cohérence exigée par le récit. D'où les opérations de complétion requises par le tissu inférentiel du texte.

Un dernier point concerne le titre à donner à ce texte. Rappelons que le titre, tout comme le résumé et le compte rendu, est une forme résomptive compactant le contenu prédicatif, qui se caractérise, de par son extrême densité, par un profilage qui trahit le point de vue (la modalisation) de celui qui élabore le titre. Nous pouvons en choisir trois selon le point de vue privilégié :

- *Tueur à gages* focalise sur l'assassin et la rétribution qu'il obtient pour service rendu ;
- *Un fait divers, un assassinat* met en exergue le contraste entre l'importance de l'acte (assassinat) et la banalité de la présentation de cet acte réduit à un fait divers figurant dans la rubrique journalistique des « chiens écrasés » relatant les faits sans intérêt ;
- *Mission accomplie* est le titre dont la sobriété dissimule la nature de la mission et insiste sur la nature des actions menées qui s'inscrivent dans une mission dont l'exécution a abouti au résultat escompté.

D'autres titres sont possibles : autant de points de vue, autant de prédicats résomptifs. Mais tout prédicat résomptif, de par sa nature ramassée et synthétique, escamote plusieurs contenus prédicatifs du texte.

2.3. Troisième texte. Extrait de Sandro Veronesi, *Le Colibri*, Paris, Grasset, 2019, p. 41-42

Ce qui a présidé au choix de cet extrait, c'est la nature du texte qui dessine le portrait d'un personnage, *Marco*. La démonstration de l'analyse consiste à montrer que ce type de texte n'est au final qu'une forme de récit répondant à la structure globale de *déterminé* (Marco) et d'un ensemble de *déterminants* qui en font le portrait. La simplicité de l'enchaînement prédicatif lexical et de l'enchaînement grammatical où le séquentiel l'emporte sur le syntaxique favorise une analyse prédicative explicite pouvant être conçue en termes binaires opposant le positif au négatif. Cette binarité

est présente à tous les niveaux :

La manière dont la surface textuelle est organisée : une question et une réponse. La question comporte le premier empan textuel ; la réponse, le second ; il est à rappeler que l'*empan* est *une unité de mesure textuelle fondée sur la présence d'un attracteur dominant*. Le premier empan couvre les deux premières questions ; le second, le reste de l'extrait ;

- La structuration de l'attracteur principal de ce passage : ce que Marco a hérité d'un côté de sa mère, de l'autre de son père ;
- La source de l'héritage : les parents sont pris d'abord séparément, puis collectivement ;
- Les caractères hérités qui sont structurés également d'une manière binaire.

Ainsi les principaux éléments de l'analyse prédicative se présentent-ils clairement :

- L'attracteur principal : ce que Marco a hérité de ses parents au niveau de son caractère ;
- Les empans : ils sont au nombre de deux :
    - Le premier : les deux questions, « Qu'est-ce que… son père » ;
    - Le second : le reste du texte : « De sa mère… jusqu'à la fin ».

Chaque empan est lui-même scindé en deux sous-empans :

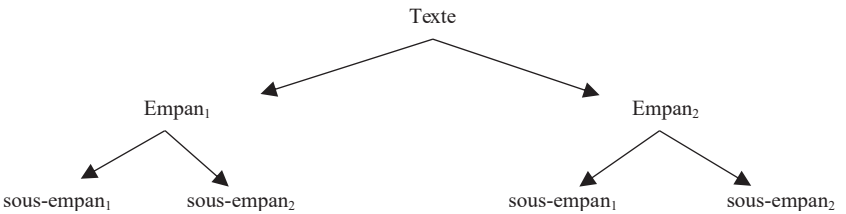

Il en est de même des caractères hérités :

A. Des parents séparément :
   a
   - De la mère: . l'inquiétude mais pas la radicalité;
     . la curiosité mais pas la soif de changement ;
   - De son père :. la patience mais pas la prudence ;
     . la propension à supporter mais pas à se taire

   b
   - De sa mère: le talent du regard
   - De son père : le talent des travaux manuels;

B. Des deux parents : sensation arrogante de supériorité tirée du patrimoine accumulé.

Les caractères sont soit différents, soit communs. Ils sont soit précis, soit globaux :

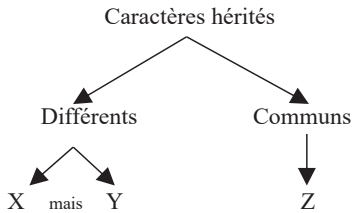

Le mode de présentation choisi pour l'enchaînement est alterné : individuel / collectif et dans l'individuel, on présente d'abord la mère puis le père (A) et elle et lui (B).

Comme on le constate, le mode de présentation des contenus prédicatifs accorde une attention particulière à la dimension esthétique ; d'où la traduction de la structure binaire en parallélisme et en jeu chiasmatique.

Pour procéder à la vérification de la justesse de l'analyse prédicative, l'on peut opter pour la représentation sous forme de tableau à double entrée : la source de l'héritage, les parents ; les prédicats hérités :

Caractères / Parents	Inquiétude	Radicalité	Curiosité	Soif de changement	Patience	Prudence	Propension à supporter	Non propension à se taire	Talent du regard	Talent des travaux manuels	Rattachement et valorisation des objets accumulés / Patrimoine accumulé (sensation arrogante de supériorité)
Mère	+	-	+	-					+		
Père					+	-	+	-		+	
Père et mère											+

2.4. Quatrième texte

Le choix du texte est motivé par l'absence d'une bonne partie de l'actualisation grammaticale. La totalité du texte se présente sous forme de syntagmes séparés par des points. C'est la preuve que l'on peut se passer des formes phrastiques pour élaborer un récit. L'intérêt de ce choix réside dans la réduction maximale de la part de l'enchaînement grammatical : deux connecteurs seulement dans ce texte, *soudain* et *tout à coup*. Cela signifie que l'enchaînement prédicatif prend appui sur des mécanismes autres que ceux du grammatical.

Reprenons les éléments de l'analyse point par point.

2.4.1. Données textuelles

Il s'agit d'un texte élaboré en l'absence de la syntaxe phrastique. Cela se traduit par l'économie de la prédication verbale et la présence uniquement de celle du nom et de l'adjectif (et les affiliés du nom : le pronom et les déterminants). Le déficit grammatical est naturellement compensé par le lexical, - conformément à la règle selon laquelle en cas du déficit du lexical ou du grammatical, c'est l'autre qui prend le relai. Rappelons également à cette occasion qu'en dernière analyse un syntagme est une phrase compactée[35].

La syntaxe est donc minimaliste et l'ensemble de l'actualisation est pris en charge par le lexique. Si l'on prend la catégorie de la personne, dont l'actualisation est assurée par la présence du sujet grammatical et l'accord avec le verbe, l'on remarque que l'auteur a compensé le déficit morphosyntaxique par le recours à une prédication oblique trahissant la présence de l'actant principal, siège des événements relatés, qui se traduit à travers des prédicats tels que l'*ouïe*, la *vue*, la *chute*, le *souffle*, etc.

2.4.2. Les prédicats cadratifs

L'auteur a procédé à une mise en abyme : le cadre général étant le récit exprimant la finitude du texte ; il comporte en lui-même d'autres cadres servant à accueillir les événements relatés :

- Le récit porte sur ce qui est arrivé pendant la sieste du personnage ;
- Pendant la sieste, le personnage a eu un cauchemar ;
- Les événements du cauchemar se déroulent dans des cadres spatio-temporels propres.

Cet emboîtement nécessite deux niveaux d'actualisation :

- Celui de l'actualisation énonciative qui consiste à situer l'ensemble des enchaînements prédicatifs, dont l'événement *ouvrir les yeux* ayant lieu dans ces cadres temporels : *l'été, un jour, pendant la sieste* ;
- Celui du récit onirique, dont les événements se passent dans un cadre spatial précis, *la forêt, pendant un jour printanier* (cadre temporel), avec un jeu aspectuel portant sur le nombre (*masse d'insectes*), la pluralité (*bruits, course*), la soudaineté (*bruit*), la durée (*chute, course*).

2.4.3. Le découpage en empans

Si l'on se limite au récit onirique, le découpage en empans trahit une grande économie dans le mode de présentation dont la fonction essentielle consiste à compenser le déficit morphosyntaxique et grammatical : 1. Une balade dans la forêt ; 2. Une nuée

d'insectes : *bruits annonciateurs*, suivis d'une saisie visuelle de la « murmuration », du « nuage » d'insectes ; 3. La course ; 4. La chute ; 5. La fin.

De ce découpage en empans (*cf*. les démarcations qui figurent dans le texte), l'on apprécie la solidité de la charpente du récit, fruit de la conjugaison de plusieurs types d'enchaînements.

- Un enchaînement de type *narratif* qui aligne les événements les uns à la suite des autres : $E_1 \wedge E_2 \wedge E_n$;
- Un enchaînement de type *séquentiel* où les séquences discursives se suivent selon un ordre établi : *la balade* servant de cadre aux *autres événements* ; *la fuite* résultant de la prise de conscience du *danger*, etc. ;
- Un enchaînement *inférentiel* de type contrastif (1 et 2), causal (2 et 3), temporel (3 et 4), conclusif ([1, 2, 3, 4] / 5).

2.4.4. Anaphores résomptives et orientations de l'enchaînement prédicatif

Si la paraphrase résomptive consiste à ramener une pluralité de contenus à une unité prédicative, l'anaphore qui en assure la même fonction est une anaphore résomptive. Elle fournit à l'interprétant, si elle est explicitée lexicalement, des relais prédicatifs servant d'appui à la cumulation imposée par l'enchaînement : un enchaînement prédicatif, tel qu'il structure un texte, est un ensemble de relais servant à la fois d'espace d'accueil pour les contenus précédents et de point de projection pour les contenus à venir.

En plus de cette fonction résomptive cumulative, ces prédicats de relais assurent une fonction essentielle dans l'enchaînement prédicatif général et dans la cohérence globale du récit : l'orientation prédicative. Si l'on prend les deux empans principaux structurant le texte, à savoir :

- L'empan$_1$: les six premiers paragraphes,
- L'empan$_2$: le septième paragraphe,

nous remarquons que le prédicat *cauchemar* ne reprend pas seulement la totalité des contenus prédicatifs du premier empan, il oriente l'enchaînement prédicatif, puisqu'il impose à l'interprétant d'effectuer un retour sur tout ce qui a été dit en vue de l'insérer dans le nouveau cadre apporté et précisé par ce prédicat résomptif.

2.4.5. Représentation non textuelle

La représentation qui se prête le mieux pour ce genre textuel serait des formes concentriques traduisant la mise en abyme structurant la totalité du récit.

L'on aurait par exemple la configuration suivante :

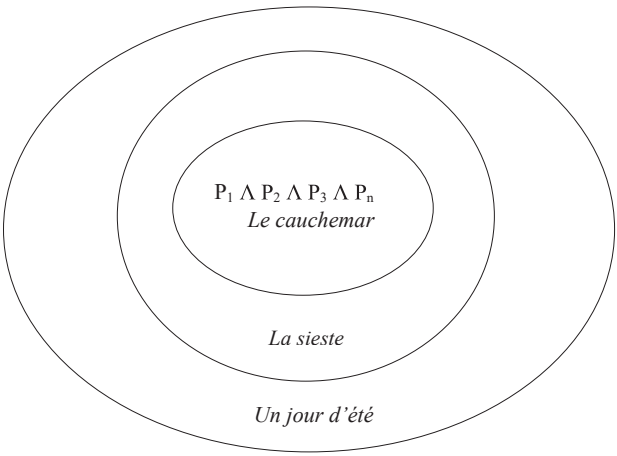

2.5. Texte 5. Extrait de *La princesse au petit moi* de Jean-Christophe Rufin, Paris, Flammarion, 2021, p. 63-64

La propriété fondamentale de ce texte est le caractère agrammatical d'une partie des énoncés qu'il comporte : il s'agit de répliques d'un personnage dont la maîtrise du français est limitée. Ce texte représente un cas limite permettant de montrer que l'agrammaticalité, qui concerne la bonne formation des énoncés, si elle se limite à un certain niveau qui ne bloque pas l'enchaînement prédicatif lexical, peut être compensée par d'autres moyens que nous analyserons par la suite.

Sur le plan strictement formel, la grammaticalité des enchaînements peut servir de critère pour opposer les différentes séquences de l'extrait :

- L'enchaînement grammatical qui couvre le récit (la partie narrative) et les répliques d'Aurel, le détective ;
- L'enchaînement agrammatical qui concerne les répliques de Shayna.

D'où la double alternance structurant le texte : histoire/dialogue ; dans le dialogue : grammatical / agrammatical.

Une analyse prédicative tenant compte de ces dualités est censée combler le déficit dans les répliques de Shayna, qui concerne l'actualisation verbale avec un recours systématique à la forme infinitive, l'absence de déterminants devant les noms, le non-respect de l'ordre des mots, le recours à des fragments de discours non reliés. L'impact négatif sur la bonne interprétation des séquences dépend de l'importance du déficit grammatical. On peut représenter cette gradation à travers ces trois exemples :

- *Elle aimer beaucoup Khimmelberg* (pas de blocage interprétatif) ;
- *Prince aimer aussi* (plus difficile à interpréter. Comme cette séquence suit la première, l'on compense le déficit en la traduisant ainsi : « le prince l'aime beaucoup également ») ;
- *Accord pays européen. Certains France. Certains Allemagne.* Vous comprenez ?

Le caractère très segmenté de l'enchaînement nécessite le recours à une reprise, sorte de reformulation, sous la forme de la réplique suivante d'Aurel : *Oui. Oui. Des quotas par pays*.

Pour comprendre la dynamique générale du texte, rappelons qu'il s'agit du détective, Aurel, chargé d'enquêter sur une princesse disparue, dont Shayna est la « servante ». Tous les deux vont à l'endroit où elle se cache. En route, dans la voiture, se déroule cet échange, dont le contenu est crucial pour Aurel.

La progression textuelle s'effectue à travers l'échange entre les deux personnages qui prend la forme de questions de la part du détective et des réponses de Shayna. Le tout est encadré par le récit principal, celui qui sert de cadre au récit de Shayna : nous avons donc un récit dans le récit.

Nous allons nous servir du récit de Shayna pour illustrer les difficultés que l'on peut rencontrer lors de l'analyse prédicative et les moyens permettant de les surmonter. L'interprétant gère au fur et à mesure qu'il avance dans le texte les nouveaux contenus prédicatifs en effectuant au moins trois opérations :

- Déchiffrer les nouveaux contenus ;
- En faire une synthèse ;
- Intégrer cette synthèse dans l'ensemble des synthèses précédentes.

La première phase ne pose pas de souci particulier quand il s'agit d'un texte où la structuration lexicale et grammaticale sont maximales, comme dans le premier texte. Il en est autrement dans le cas d'un déficit quelconque : un mauvais déchiffrement est fort probable puisque les règles du code ne sont pas respectées. L'on est donc face à une perturbation dans la dynamique interprétative. Une telle perturbation nécessite une gestion plus renforcée consistant à abandonner les automatismes d'interprétation au profit d'une construction des nouvelles significations nécessitant :

- Des réajustements du dit « défectueux » en vue de lui donner une forme acceptable ;
- Une reformulation dont l'objectif consiste à en vérifier la congruence par rapport aux enchaînements précédents ;
- De nouvelles rectifications éventuelles en cas de besoin ;
- Une reformulation finale.

Grâce à cette reformulation finale on passe à la deuxième phase où il est question de l'élaboration du contenu prédicatif obtenu d'une manière synthétique. En d'autres termes, le même contenu doit faire l'objet d'une paraphrase à la fois ramassée et orientée : elle est nécessairement ramassée parce qu'elle relève de la mémoire de travail, qui exige une grande économie dans le traitement vu la limite temporelle dont elle dispose ; elle est doublement orientée, vers ce qui précède pour y être facilement intégrée et vers ce qui suit pour s'y mélanger. Évidemment l'ensemble de ces opérations sont tributaires de la qualité des contenus obtenus pendant la première phase.

L'intégration de la synthèse dans ce qui est déjà synthétisé de ce qui précède représente la phase décisive, parce que cette opération se situe au point de jonction entre ce qui est déjà stabilisé comme signification et la phase d'introduction d'une nouvelle donnée ; introduction qui, de par la « sensibilité aux données initiales » (*cf*. la théorie du chaos), va entraîner un réarrangement total et une réorganisation inédite de ce qui est considéré jusque-là comme stabilisé.

Maintenant que nous avons saisi comment s'effectuent les différentes opérations d'interprétation du texte et des paraphrases résomptives, revenons à ce cas précis où l'agrammaticalité risque de bloquer ces opérations pour nous arrêter sur les moyens mis en œuvre par l'interprétant pour gérer les multiples perturbations qui s'ensuivent. Deux voies sont nécessaires :

- celle des éléments contextuels qui servent de repères pour contrôler l'efficacité des solutions trouvées : dans ce texte, comme il est question d'une discussion comportant des questions posées par Aurel et des réponses à ces questions apportées par Shayna, l'interprétant peut contrôler le contenu des réponses par rapport à la question posée. Dans cet échange :

  - La princesse se rend souvent dans cette propriété ?
  - Elle aimer beaucoup Khimmelberg. Prince aussi aimer. D'ailleurs, lui là-bas aussi aujourd'hui.

Grâce à la question posée, l'on apprend que le prince et la princesse s'aiment beaucoup mutuellement, qu'ils se rendent souvent dans la propriété en question et qu'ils s'y trouvent tous les deux aujourd'hui ;

- celle des éléments constitutifs de la réplique agrammaticale : devant le déficit grammatical, l'on est réduit au contenu prédicatif lexical qui, orienté par les éléments contextuels, concaténés selon un séquençage et un parcours narratifs. Le déficit grammatical, compensé par le lexical, son séquençage et sa charpente narrative, ne représente plus un obstacle devant la bonne interprétation et ouvre la voie, par conséquent, devant la phase de la paraphrase résomptive. Cet échange en fournit une bonne illustration :

- Au fait, Shayna, comment avez-vous rencontré les Altesses ?
- *Ah ! Longue histoire. Résumé. Moi, après guerre Syrie, fuir en Grèce par bateau. Enfin, petit bateau. Passeurs, tout ça. Arrivée, moi devenir réfugiée. Trois mois camp là-bas. Après départ. Accord pays européens. Certains France. Certains Allemagne, vous comprenez ?*
- Oui, oui. Des quotas par pays. Je suis consul. Nous avons l'habitude de gérer ces questions d'asile.

La réponse de Shayna est un récit qui relate une longue histoire dont elle fait le résumé suivant, que l'on peut restituer grâce à la trame narrative et à l'ordre des séquences lexicales :

> La guerre en Syrie → la fuite en bateau vers la Grèce par le biais des passeurs → statut de réfugiée → trois mois de camp → accord des pays européens → répartition entre les pays européens comme la France et l'Allemagne.

Traduite en termes appropriés, la répartition par pays donne « des quotas par pays », formule mise dans la bouche du Consul détective.

Ainsi l'agrammaticalité est-elle jugulée par toutes sortes de moyens mis en œuvre par Aurel pour saisir le récit de Shayna et comprendre la nature de sa relation avec la princesse recherchée, que l'on devrait rejoindre dans la ferme où les deux protagonistes sont conduits en voiture.

Pour récapituler, le déficit grammatical peut être surmonté grâce à plusieurs facteurs prédicatifs pouvant restituer l'enchaînement prédicatif normal, c'est-à-dire conforme à la situation où le texte aurait une structuration lexicale et grammaticale conjuguée d'une manière maximale. De tels facteurs se déclinent comme suit :

- Des prédicats lexicaux apportant leurs contenus propres ;
- Un mode de concaténation commandant la manière dont ces prédicats sont présentés dans le texte ;
- Un parcours narratif dont la ligne directrice repose sur des prédicats cadratifs où se logent les événements narrés. Pour ce qui concerne le récit de Shayna,
    - Le prédicat cadratif spatial la conduit selon l'itinéraire suivant : Syrie, Grèce, Camps, Allemagne ;
    - Le prédicat cadratif temporel retrace les différentes étapes du voyage ;
    - Le prédicat cadratif énonciatif : le choix du « résumé » pour narrer la « longue histoire » du personnage.

Pour vérifier si l'analyse est bonne, il suffit de traduire les énoncés agrammaticaux en énoncés bien formés et les intégrer dans le texte général pour voir s'il y a incongruence ou pas. Si tout est congruent, c'est la preuve que l'analyse prédicative tient la route.

Conclusion

Au terme de ce travail, il reste à répondre à plusieurs questions, dont les suivantes :

- Comment se détermine l'orientation prédicative à l'origine de la formation des attracteurs ?
- Comment s'effectuent les bifurcations à partir des différents nœuds d'attracteurs ?
- Comment se structure prédicativement chaque attracteur ?
- Quels mécanismes régissent la formation de l'empan ? Comment s'opèrent ses délimitations ?
- Quelle serait la part de l'inférence dans la structuration globale du récit ? Y aurait-il une hiérarchie quelconque entre les relations implicites et celles qui sont explicitées dans tout texte fini ?
- Ces questions et tant d'autres feront l'objet d'échanges dans le cadre des prochains séminaires organisés par notre équipe.

Bibliographie

Abeillé, A., Delaveau, A., Gautier, A. (dir.). 2021. *La grande grammaire du français.* Paris : Actes Sud.

Bastuji, J. 1975. « La phrase : invention et transformation ». *Langue française,* n° 26, *Techniques d'expression*. J. Bastuji et D. Delas (dir.), p. 6-29.

Benveniste, E. 1966-1974. *Problèmes de linguistique générale* I et II. Paris : Gallimard.

Berrendonner, A., Reichler-Béguelin, M.-J. 1989. « Décalages : les niveaux de l'analyse linguistique ». *Langue française*, n° 81, *Structurations de textes : connecteurs et démarcations graphiques*. J.-M. Adam et M. Fayol (dir.), p. 99-125.

Blanco, X., Mejri, S. 2018. *Les pragmatèmes.* Paris : Classiques Garnier.

Blanco, X. 2013$_a$. « Microstructure évolutive pour un dictionnaire de pragmatèmes ». *L'unité en Sciences du langage*, S. Mejri, I. Sfar et M. Van Campenhandt (dir.). Paris : Editions des archives contemporaines, p. 139-150.

Blanco, X. 2013$_b$. « Les pragmatèmes : définition, typologie et traitement lexicographique ». *Verbum*, n° 4, Vilnius Vilniaus Universitetas, p.17-25.

Boone, A. et Joly, A. 2004. *Dictionnaire terminologique de la systématique du langage*. Paris : L'Harmattan.

De Saussure, F. 1973. *Cours de linguistique générale.* Paris : Payot.

Edelman, G.-M. 2007. *La science du cerveau et la connaissance.* Paris : Odile Jacob.

Gross, M. 1981. « Les bases empiriques de la notion de prédicat sémantique ». *Langages*, n° 63, p. 7-52.

Gross, M. 1993. « Les phrases figées en français ». *L'Information grammaticale*, n° 59, p. 36-41.

Guillaume, G. 1984 [1929]. *Temps et verbe. Théorie des aspects, des modes et des temps,* suivi de *L'architectonique du temps dans les langues classiques.* Paris : Honoré Champion.

Kauffer, M. 2013. « Le figement des « actes de langage stéréotypés en français et en allemand ». *Pratiques*, n° 159160, numéro spécial *Le figement en débat*, p. 42-54.

Kleiber, G. 2003. « Faut-il dire *adieu* à la phrase ? ». *L'Information Grammaticale*, n° 98, p. 17-22.

Le Goffic, P. 2005. *Grammaire de la phrase française.* Paris *:* Hachette.

Martin, R. 1983. *Pour une logique du sens.* Paris : PUF.

Martin, R. 1987. *Langage et croyance.* Bruxelles : Mardaga.

Martin, R. 2002. *Comprendre la linguistique*. Paris : PUF.

Martin, R. 2021. *Linguistique de l'universel. Réflexions sur les universaux du langage, les concepts universels, la notion de langue universelle*. Paris : Académie des inscriptions et belles-lettres.

Martinet, A. 1980. *Eléments de linguistique générale*. Paris : Armand Colin.

Mejri, S., Ouerhani, B. 2008. Traduction en arabe de l'ouvrage de G. Gross *Les expressions figées en français.* Tunis *:* CERES, Collection linguistique n°16.

Mejri, S. 1995. *La néologie lexicale*. Tunis : Publications de la Faculté des lettres de la Manouba.

Mejri, S. 2017. « Les trois fonctions primaires. Une approche systématique. De la congruence et de la fixité dans le langage ». In : *De la langue à l'expression : le parcours de l'expérience discursive*. Hommage à Marina Aragón Cobo. Universidad de Alicante, p. 123-144.

Mejri, S. 2018. « Les pragmatèmes et la troisième articulation du langage ». *Verbum* XL, n° 1, p. 7-19.

Mel'čuk, I. 2013. « Tout ce que nous voulions savoir sur les phrasèmes, mais… ». *Cahiers de lexicologie*, n° 102, 1, p. 129-149.

Neveu, F. 2004. *Dictionnaire des Sciences du langage.* Paris : Armand Colin.

Pergnier, M. 1986. *Le mot*. Paris : PUF.

Riegel, M. et al. 2009 [1994]. *Grammaire méthodique du français*. Paris : PUF.

Rondal, J.-A. 2000. *Le langage : de l'animal aux origines du langage humain*. Bruxelles : Mardaga.

Rondal, J.-A. 2019. *Langage et langues. Abrégé de psycholinguistique.* Paris *:* L'Harmattan.

Rossi-Gensane, N. 2010. *« Encore quelques remarques sur la phrase »*. *La linguistique,* n° 46 (2), p. 69-107.

Schaeffer, J.-M. 2020. *Les troubles du récit. Pour une nouvelle approche des processus narratifs.* Editions Thierry Marchaise.

Tesnière, L. 1959. *Éléments de syntaxe structurale*. Paris : Klincksieck.

Tritter, J.-L. 1990. « Quelques problèmes de la phrase « courte ». *L'Information Grammaticale*, n° 45, p. 45-46.

Wilmet, M. 2003. *Grammaire critique du français.* Bruxelles : Duculot.

Annexes

Texte 1

Passage de Jean-Pierre Luminet, *L'univers en 100 questions*, Tallandier, p. 62-63, 2019. *Que se passera-t-il quand le Soleil va mourir ?*

[Le Soleil est une boule de gaz chaud actuellement stable car il libère de l'énergie au centre et cette énergie, qui aurait tendance à le faire grossir ou même exploser, est compensée exactement par le poids des couches atmosphériques qui le compriment. Cette **phase d'équilibre** dure depuis 4,5 milliards d'années et durera à peu près encore autant. Mais le Soleil produit de l'énergie en consommant du carburant, qui est son propre hydrogène, le gaz qui le constitue à 90 %.] [Quand cette phase s'achèvera par épuisement de son combustible au centre, ***l'équilibre*** entre la pression de radiation expansive et la gravité compressive sera ***brisé*** et le Soleil se mettra à ***enfler*****.** /
Dans une première phase, il *se dilatera* pour atteindre peut-être deux cents fois sa taille actuelle, dévorant les planètes Mercure et Vénus. Il *s'arrêtera de gonfler au niveau de l'orbite terrestre,*

mais notre planète, dépouillée de ses océans et de toute trace de vie, sera réduite à une boule de roches en fusion circulant dans l'atmosphère ténue mais brûlante du Soleil, à 2 000 °C./

Dans une seconde phase, le cœur du Soleil s'échauffera à cent millions de degrés, une température suffisante pour libérer une énergie nouvelle issue de la fusion de l'hélium en carbone. Notre étoile, devenue *géante rouge*, s'*étendra* alors jusqu'à *l'orbite de Mars*. **La phase finale** se produira lorsque l'hélium sera à son tour *épuisé*. Les réactions nucléaires s'arrêteront, *l'enveloppe externe du Soleil* sera *éjectée* sous forme d'une *nébuleuse* se diluant peu à peu dans l'espace interstellaire, tandis que son cœur, mis à nu, qui fonctionnait comme une centrale nucléaire, s'éteindra progressivement et se contractera sous l'effet de la gravitation qui ne sera plus compensée. Il formera un résidu stellaire appelé **«** *naine blanche* », rétréci aux dimensions d'une planète mais ayant la masse d'une étoile. Puis la naine blanche se *refroidira* lentement au cours de dizaines de milliards d'années et se transformera en *naine noire*.] //

[Comme le Soleil est une étoile banale, c'est *le sort qui attend 90 % des étoiles de l'Univers.*]

❖

Texte 2

Par un matin printanier, Paul prend ***tranquillement*** *son petit-déjeuner* dans *son jardin*. *Peu de temps après*, il s'habille ***en gentleman***, ***prend soin des quelques mèches de cheveux*** qui dépassent son chapeau, prend une valise posée sur le meuble d'entrée et ***respire à pleins poumons l'air frais*** de *son jardin* avant de sortir. //

Après une demi-heure de train, il descend sur *un quai* bondé de passagers affairés dans tous les sens. D'un pas lent, il se dirige vers la *sortie*. *À quelques centaines de mètres de la gare*, il entre dans *un immeuble*, prend l'*ascenseur*. Au *quatrième étage*, il se dirige vers le seul *appartement du palier,* ouvre la *porte* et s'installe dans un grand *salon* bien éclairé par un soleil envahissant. /

Calmement et ***d'un geste précis***, il ouvre sa valise, sort son arme, y ajuste à la fois le silencieux et la lunette et se poste derrière la *fenêtre* entrebâillée. *Juste en face,* une silhouette se dessine derrière *la fenêtre* d'un *appartement d'en face*. **/**

Sa mission terminée, il ***range*** tout dans la valise et **refait** le *même chemin.* //

À *midi,* il est *chez lui* en train de *déjeuner* ***paisiblement*** *devant la télévision* qui annonce **l'incident** parmi les **faits divers.**

❖

Texte 3

Passage de Sandro Veronesi, *Le Colibri*, p. 41-42, Grasset, 2019

[Qu'est-ce que le petit Marco **avait pris de sa mère** pendant qu'il ne voyait rien ? Et quoi d'autre **de son père** ? […]] [**De sa mère,** il avait pris *l'inquiétude, mais pas la radicalité* ; *la curiosité, mais pas la soif de changement*. **De son père**, *la patience, mais pas la prudence* ; *la propension à supporter, mais pas à se taire*. **D'elle** *le talent du regard*, en particulier à travers un objectif photographique ; **de lui**, celui pour *les travaux manuels*. **/ En plus**, étant donné que *l'abîme entre* **son père et sa mère** *se comblait soudain quand il s'agissait de choisir des objets*, le fait d'avoir grandi dans cet appartement (c'est-à-dire de s'être depuis sa naissance assis sur ces chaises, endormi dans ces fauteuils et ces canapés, d'avoir mangé à ces tables, travaillé sur ces bureaux, à la lumière de ces lampes, entouré de ces bibliothèques modulables, etc.) *lui avait transmis une sensation arrogante de supériorité, typique de certaines familles bourgeoises des années soixante et soixante-dix, l'impression de vivre sinon dans le meilleur des mondes possibles du moins dans le plus beau* – primauté dont le *patrimoine accumulé* par ses parents était *la preuve*.]

❖

Texte 4

[**La forêt**. Jeux de lumière à travers les branches des arbres. **Silence** presque parfait : quelques bruissements, de temps en temps des craquements, sans plus. La nature en **repos**. Belle balade pleine de **sérénité** et de **quiétude** ! //

Soudain. Un **grand bourdonnement** à la fois multiple et compact, une sorte de **grondement** glissant sur la pente. Tout comme une **avalanche sourde, au galop**, avec de plus en plus de **fracas**, de **chaos** et de **bruits de brisures** de toutes sortes. /

Regard rapide du côté du **bruit** : une nuée, des **vagues déferlantes**, des **torrents d'insectes mi-sauterelles, mi-scarabées**, une sorte de **murmuration** dirigée vers une destination non connue. /

Adrénaline, **peur panique et course effrénée** : courir, courir, encore courir. Chercher un abri et échapper à la masse compacte, au rouleau compresseur de plus en plus proche. **Essoufflement** : gestes désarticulés, automate en perte d'énergie. /

Tout à coup, un grand ravin. **Chute vertigineuse** dans l'inconnu, dans les profondeurs noires du canyon. **Chute interminable** dans l'attente de **l'écrasement final**. **Choc terrible** ! **Douleurs insupportables** dans tous les recoins du corps. **Souffle coupé**. **Etouffement**. À la **limite du néant**.]

[**Effort ultime** : les **yeux ouverts !** Fin de la **sieste** d'un jour d'été ! **Cauchemars** du jour pire que ceux de la nuit.]

❖

Texte 5

Passage de Jean Christophe Rufin, *La princesse au petit moi*, Flammarion, 2021, p. 106-107.

Shayna l'attendait tassée dans un canapé sous un éventail de sabres. Elle déplia son grand corps et Aurel nota qu'elle le dépassait d'une tête. Elle lui tendit la main gauche. Il remarqua qu'elle ne se servait pas de la droite, et même la dissimulait.

— *Vous aller chasse ?* dit-elle de sa voix rauque, en partant d'un rire caverneux.

Aurel concéda le point en émettant un trille dans les aigus.

Ils montèrent tous les deux à l'arrière d'une Mercedes aux sièges tapissés de cuir beige. L'accoudoir était relevé. Ils étaient côte à côte et Shayna, qui dominait Aurel de sa masse, débordait de son côté. En sentant cet immense corps peser contre lui, Aurel était gêné et, en même temps, saisi par un émoi qu'il s'efforça de dissimuler en parlant beaucoup.

— La princesse se rend souvent dans cette propriété ?

— *Elle aimer beaucoup Khimmelberg,* dit Shayna en faisant ronfler le « h » germanique*. Prince aussi aimer. D'ailleurs, lui là-bas aussi aujourd'hui.*

— Au fait, Shayna, comment avez-vous rencontré les Altesses ?

— *Ah ! Longue histoire. Résumé. Moi, après guerre Syrie, fuir en Grèce par bateau. Enfin, petit bateau. Passeurs, tout ça. Arrivée, moi devenir réfugiée. Trois mois camp là-bas. Après départ. Accord pays européens. Certains France. Certains Allemagne, vous comprenez ?*

— Oui, oui. Des quotas par pays. Je suis consul. Nous avons l'habitude de gérer ces questions d'asile.

— *Moi, Starkenbach. C'est comme ça. Pas discuter. Ici arrivée Croix-Rouge. Centre pour réfugiés. Très bien. Beaucoup confort.*

— Ah ! Voilà comment vous avez connu la princesse. Elle est présidente de la Croix-Rouge locale…

— *Exact. Elle visite officielle. Tout le monde très sérieux. Eux avoir peur. Pourquoi ? Je pas compris. Moi parler avec elle comme personne normale. Raconter mon histoire. Elle bien aimer. C'est tout.*

La voiture avait quitté la ville et la route serpentait au milieu des bois. Le chauffeur conduisait très lentement. Aurel nota qu'on voyait peu d'habitations hors de la capitale. La campagne avait l'air déserte, à l'exception d'un endroit où ils aperçurent une ferme avec des vaches au pré.

— *Une semaine après*, reprit Shayna, *chef centre donner convocation moi. Princesse veut voir moi au château. Je aller. Elle poser beaucoup beaucoup questions.*

— Sur quoi ?

— *Guerre en Syrie, vie là-bas avant, Moyen-Orient. Peuples différents. Langues différentes. Cuisine typique. Oui, même cuisine. Ha, ha ! Moi pas très bonne mais préparer quand même taboulé pour elle. Vrai taboulé, attention ! Avec beaucoup beaucoup persil* […].

❖

Notes

1. La problématique et les points théoriques ont fait l'objet d'un travail commun au sein de notre équipe. Nous avons conçu ensemble le plan général de l'article. La rédaction principale des parties 1 et 2 a été assurée respectivement par Salah Mejri et par Imen Mizouri. Le tout a fait l'objet d'une relecture commune. Nous remercions les deux relecteurs pour leurs remarques qui nous ont permis d'améliorer la première version de ce texte.

2. Encore faut-il rappeler que la cognition, même si elle est étroitement liée chez les humains au langage, existe indépendamment de tout système sémiotique. Quelques exemples suffisent à le prouver : le rêve, la projection de l'enchaînement des actions, etc. (Pour plus de détails, *cf.* Schaeffer 2020).

3. Même dans le cas des prédicats dits *avalents*. Pour les verbes météorologiques par exemple, comme dans *Il pleut*, le prédicat serait ininterprétable s'il n'est pas accroché à une position en dehors du verbal ; d'où la fonction référentielle. Les linguistes, qui voient dans *il* la trace de cette « personne d'univers », ne s'y trompent pas.

4. *Cf.* Lucien Tesnière, 1959.

5. Cette instance actualise le virtuel en effectuant toutes les opérations grammaticales pour faire en sorte que cet énoncé existe.

6. Certaines langues, comme l'anglais, marquent cette distinction morphologiquement en opposant *He* / *She* à *It*.

7. Voir par exemple comment la même réalité peut être conçue soit d'une manière massive soit sous l'angle d'une entité nombrable ou comptable (du *sucre* / un ou plusieurs *sucres*).

8. A ce stade, nous ne faisons pas de différence entre locuteur, énonciateur et personne qui produit l'énoncé.

9. *Cf.* Jean-Adolphe Rondal, 2019 : 91-92. L'impact de ce développement asymétrique va être décisif pour l'émergence du langage, avec ce qu'il implique comme compétences d'organisation sémiotique.

10. Ce genre d'unité est mal nommé, parce que le terme morphème renvoie directement au paradigme de *morphologie, morphologique, morphosyntaxique*, ce qui peut induire en erreur. Le fait de l'appeler *sème*, c'est-à-dire le niveau qui apporte une pertinence sémantique, aurait été plus adéquat. C'est ce que fait Maurice Pergnier (1986 : 11) à la suite de Jean Gagnepain (1982), même si ce terme présente d'autres inconvénients comme le souligne l'auteur lui-même, puisqu'il est pris par ailleurs pour désigner l'unité minimale de sens dans l'analyse sémique.

11. *Cf.* par exemple les différentes citations par Pergnier de Martinet, où ce dernier emploie le terme *mot* tout en remettant en question sa pertinence. (Pergnier 1986 : notes p. 116-117)

12. Cette forme peut être marquée ou non. Le système suffixal participe à ce genre de marquage.

13. Le mot peut se suffire à lui-même et constituer une phrase. *Cf.* en plus la différence entre tous les niveaux d'analyse (les paliers de constitution) et les ordres d'analyse.

14. Dit en d'autres termes, la première se charge du phonologique, la deuxième du sémantique et la troisième du grammatical.

15. Voir par exemple Le Goffic 2005, Tritter 1990, Rossi-Gensane 2010, Bastuji 1975, Berrendonner et Reichler-Béguelin 1989, Kleiber 2003.

16. *Cf.* par exemple le domaine de la néologie où l'innovation se fait à la fois par l'application des règles et par leur transgression.

17. Le morphème peut être lexical ou grammatical, autonome ou non autonome, marqué ou non marqué. L'unité lexicale peut être monolexicale, ce qui correspond au mot qui se caractérise par une continuité du signifiant, ou polylexicale, comme les mots composés, locutions ou séquences figées qui se caractérisent par une discontinuité du signifiant qui découle de l'ensemble des mots formant chaque unité de ce type.

18. *Cf.* l'analyse que fait Gustave Guillaume du présent, comme limite créant les trois époques chronologiques, avec ses deux chronotypes constitutifs.

19. Chacun des contenus est le siège des trois espaces langagiers : il intériorise un système

linguistique ; il produit des énoncés après avoir transité par l'interface langagière. Tout acte langagier implique les trois espaces.

20. La recherche d'information (dans le cas de l'interrogation) est une information.

21. Les quatre côtés du corps sont des limites latérales : la distance entre la face et la contre-face, la droite et la gauche, fait intervenir l'orientation de la personne déterminée par celle de la tête qui concentre dans le visage l'ensemble des perceptions, notamment visuelle et auditive.

22. Dont la perception même est spatiale, comme pour l'axe temporel orienté, ou le temps ramifié pour le futur, etc.

23. Fonction qu'il partage avec d'autres pronoms, notamment ceux de la conjugaison.

24. Dans le sens d'arrangement qui tient compte de la dynamique interne que tout arrangement présuppose.

25. C'est cette forte tendance à l'affranchissement du cadre de la phrase qui permet à l'adverbe de fournir à la langue une très grande palette sémantique véhiculé par son sémantisme lexical qui permet une structuration prédicative efficace : lieu, temps, quantité, affirmation, négation, doute, etc. Plus l'adverbe s'éloigne du cadre phrastique, plus son poids lexical l'emporte, c'est-à-dire plus son contenu prédicatif devient saillant.

26. L'ensemble des textes traités figure en annexe.

27. Notre démarche ne tient pas compte de la *surinterprétation*, qui consiste à envisager le texte en fonction de connaissances qui existent en dehors du texte. Le défi méthodologique consiste à se limiter au contenu prédicatif du texte tel qu'il se manifeste à travers le signifiant textuel.

28. Tous les attracteurs ne sont pas nécessairement explicités, c'est-à-dire concrétisés dans des segments lexicaux. Tout peut se jouer au niveau des inférences qui conduisent à une formulation synthétique qui ne figure pas dans le texte.

29. L'agencement textuel n'est pas nécessairement celui de l'agencement prédicatif. Il arrive souvent qu'il n'y ait pas adéquation entre les deux.

30. *Cf.* Les tableaux récapitulatifs de développements textuels complexes.

31. Qui sont d'un usage courant dans les textes à visée didactique, le schéma étant un mode de visualisation iconique.

32. Notamment dans les domaines scientifiques : physique, chimie, mathématiques, etc.

33. Les comptes rendus et les résumés associent à l'équivalence prédicative le souci de réduction de la surface textuelle.

34. La traduction est un excellent outil pour l'évaluation de l'analyse prédicative : seul le contenu prédicatif est transféré d'une langue à l'autre.

35. Cela signifie que le syntagme équivaut à une prédication dépourvue de son actualisation grammaticale.

© Revue du Gerflint (France) - Éléments sous droits d'auteur -
Modalités de lecture consultables sur le site de l'éditeur www.gerflint.fr